

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	12	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	01	SOCIAL	01	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	34	ECONOMIE	02	RURAL	12

N° 2578

14 Juin 2022

14 June 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature (*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

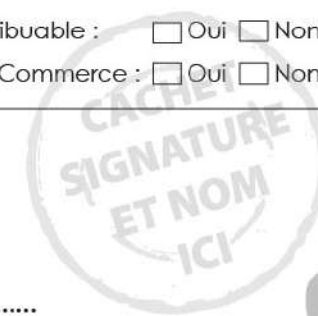
Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [001/DM/RL/DSM/C.MKO/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°001/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 DÉCLARANT L'APPEL D'OFFRES INFRUCTUEUX

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

2

Reference [N°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF DEMANDE DE COTATIONN°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022DU 17/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

3

Reference [N°000285/DP/JO5/CDPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N°000285/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN0 08 /AONO/JO5/ CDPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE T2 : CARREFOUR MAN DZAMANN-CITÉ DES CHANTRES ET CARREFOUR ATEBA-ÉGLISE ADVENTISTE À NGOUANTET, LONGUEUR=0,700KM, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

4

Reference [07/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°07/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE D'AKWA NORD DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

5

Reference [N°04/AR/C-NGO/SG/022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°04/AR/C-NGO/SG/022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 001/AC/SC/SCITB/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIONAL CLAUSE N O 001/AC/SC/SCITB/2022 BEARING ON THE ADJUSTMENT OF IRREGULARITIES IN TENDER FILE AND THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.006/ONIT/SC/SCITB/2022, OF 24/ 06/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF FAREBAY BRIDGE IN MBEI VILLAGE AND BOX CULVERT OVER RIVER FENANG IN BALIGHAM VILLAGE. THE STATE OF CAMEROON REPRESENTED BY THE LORD MAYOR OF SANTA COUNCIL (CA) , NAMED AS "ADMINISTRATION" HEREBY DECIDE AS FOLLOWS: ARTICLE 1. THE OBJECTIVE OF THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE IS TO STATE THE BILL OF QUANTITIES, NULLIFY CRITERION NO.9 IN THE ELIMINATORY CRITERIA AND FINALLY TO POSTPONE THE OPENING DATE OF THE AFOREMENTIONED TENDER FILE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

7	<p>Reference 003/DM/C.SAA/SG Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE URBAINE (EXÉCUTÉ EN TROIS PHASES), TRONÇON : CARREFOUR BIBIA – RÉSIDENCE ADJOINT AU SOUS-PRÉFET, PHASE 1 (ASSAINISSEMENT), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

8	<p>Reference N° 000284/DP/JO5/CDPM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION PREFECTORALE N° 000284/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE MENDONG I-MVIAN ET BRETELLE, PHASE I, TRONÇON : MENDONG I (CARREFOUR ENTRÉE MBALMAYO)-COMPLEXE MONT CAMER-CARREFOUR ST JOSEPH –RUE DE L'AMITIÉ (1,100KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

9	<p>Reference 009/D/CAD4/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°009/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 DU 26 AVRIL 2022 RELATIF À LA COLLECTE ET À LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU ET LES_ AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES VILLAGES SODI9CO ET BONENDALE -RONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

10	<p>Reference 04/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°04/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (TRONCON ENTREE LYCEE JAPOMA-ENTREE PARISO/LONGUEUR 1.41KM),</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference N°1045/ A/HGY/ CIPM/ Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF I N°1045/ A/HGY/ CIPM/ DU 14 JUIN 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AO10/HGY/CIPM/22 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCEREUX ET AUTRES MEDICAMENTS DE SUPPORT A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

12	<p>Reference 001/A/CRA/SG/2022 DU 12 JUIN 2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001/A/CRA/SG/2022 DU 12 JUIN 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUSMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ QUE ES MODIFICATIONS CI-APRES SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIT:</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference 14/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°14/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. EN DEUX LOTS</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 002/DM/C.SAA/SG Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINMAP/MINTP/C.SAA//CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference N°002/D/CMBA/SG/22 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°002/D/CMBA/SG/22PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKOMBA DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference N°000020/C/JO5/CDPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000020/C/JO5/CDPMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0 08 /AONO/JO5/ CDPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE T2 : CARREFOUR MAN DZAMANN-CITÉ DES CHANTRES ET CARREFOUR ATEBA-ÉGLISE ADVENTISTE À NNGOUANTET, LONGUEUR=0,700KM, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

18	Reference 0024 /C/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference N° 001/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 001/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR L'AMENAGEMENT DES VRD SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference N° 003/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 003/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE SONG BAYANG- BANG SOMBI HEYE- SONG POUA(CARREFOUR NDENGA), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 05/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 Lire Titre/objet DECISION N°05/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION DANS LE CANTON MOYA, COMMUNE DE NDOBIAN, DÉPARTEMENT DU NKAM. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	N°0030/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0030/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 DU 10/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°005/LC/CNG/SG/SIGAMP/2022, PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM-CNG/2022 DU 28/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ROUTIER DE LA ROUTE NATIONALE BITUMÉE N°22 : RIVIERE OBOKOE-RIVIERE FEGMINBANG DU PK 28+000 AU PK 44+000 (16 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOUFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

23	Reference	N°05/AR/C-NGO/SG/022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N°05/AR/C-NGO/SG/022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

24	Reference	015/AASMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2022 DU 13/06/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 00015/AASMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2022 DU 13 JUIN 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'IMPACT DU TRANSPORT FRONTALIER DANS LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RIVERAINES AU CAMEROUN - PHASE PILOTE : REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-06-2022

25	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR L'AMENAGEMENT DES VRD SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. LOT 1 : AMÉNAGEMENT DES VRD SUR L'AXE MAIRIE- SOUS-PRÉFECTURE-LYCÉE BILINGUE DE BIYOUHA-PLACE DES FÊTES.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

26	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SONG BAYANG-BANG SOMBI HEYE- SONG POUA (CARREFOUR NDENGA), ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference 13/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°13/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CIPM/CR/LT DU 22 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE D'AKWA NORD DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference 11/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 11/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION DANS LE CANTON MOYA, COMMUNE DE NDOBIAN, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022 ET SUIVANT Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

29	Reference ADDITIF N°004 A/S 006/AONO/CADE/CIPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°004 DE L'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/CADE/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A KOMBO MOUKOKO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6E, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL VU LA SOLlicitation TARDIVE DE L'ACHAT DE L'APPEL D'OFFRE N°006 ET LE RISQUE DE NE OBTENIR DE PRESTATAIRES À L'OUVERTURE DES OFFRES PRÉVUES CE 14 JUIN 2022, NOUS AVONS ESTIMÉ DE REPORTER L'OUVERTURE DESDITES OFFRES LE 23 JUIN 2022 AUX MÊMES HEURES ET LIEUX INDIQUÉS DANS LEDIT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°004 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°004 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 006/AONO/C.MKO/CIPM/2022 DU 13/06/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.MKO/CIPM/2022 DU 13/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE À BEMENGUE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 12-07-2022
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	001/DM/C.SAA/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES EN TERRE DE LA VOIRIE DE SAA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

33	Reference	002/C/C.SAA/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINMAP/MINTP/C.SAA/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

34	Reference	004(Bis)/AONO/CAN.2 A/SG/CDPM/2022 DU 09 Juin 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004(BIS)/AONO/CAN.2 A/SG/CDPM/2022 DU 09 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURES ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME,DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-07-2022

35	Reference	001/C/C.SAA/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES EN TERRE DE LA VOIRIE DE SAA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

36	Reference	D13-167/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-167/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP 10 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-106/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINSANTE-EXERCICE 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference 012/AONO/CR-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°012/ONIT/CR-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022 FOR THE REHABILITATION WORKS OF THE 4.5KM DIBOMBARI-CS OF BONAMATEKE-YASSEM AND BRETELLE EARTH SECTION OF ROAD IN THE MUNICIPALITY OF DIBOMBARI, DEPARTMENT OF MOUNGO, LITTORAL REGION.FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2022 FISCAL YEAR Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 30-06-2022
-----------	--

38	Reference 001/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 13/06/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 13/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-MKO/CIPM/2022 DU 24/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À NDOGMONGO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference N° 000019 /C/JO5/CDPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 000019 /C/JO5/CDPMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°09/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE MENDONG I-MVIAN ET BRETELLE, PHASE I, TRONÇON : MENDONG I (CARREFOUR ENTRÉE MBALMAYO)-COMPLEXE MONT CAMER-CARREFOUR ST JOSEPH -RUE DE L'AMITIÉ (1,100KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

40	Reference 07/AONO/ C-MKO/SP/CIPM /2022 du 13 JUIN 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ C-MKO/SP/CIPM /2022 DU 13 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE MARIEMBERG DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 12-07-2022
-----------	---

41	Reference N°002/C/CMBA/SG/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE NO002/C/CMBA/SG/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKOMBA DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference N° 002/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 002/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONG POUA INTER SOMAPAN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

43	Reference 003/C/C.SAA/SG Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA/CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE URBAINE (EXÉCUTÉ EN TROIS PHASES), TRONÇON : CARREFOUR BIBIA – RÉSIDENCE ADJOINT AU SOUS-PRÉFET, PHASE 1 (ASSAINISSEMENT), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIE, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

44	Reference 08/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN Lire
Titre/objet	DECISION N°08/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

45	Reference 06/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°06/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION A MOUANGEL ET MBOUASSOUM DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

46	Reference 04/D/GOUVERNEUR/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N°04/D/GOUVERNEUR/2022 DU 08 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 10/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DES BATEAUX DE BATAO, EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [02/AONO/APN/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/APN/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-07-2022

48

Reference [N°0013/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0013/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP DU10/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° N°005/LC/CNG/SG/SIGAMP/2022, PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM-CNG/2022 DU 28/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ROUTIER DE LA ROUTE NATIONALE BITUMEE N°22 : RIVIERE OBOKOE-RIVIERE FEGMINBANG DU PK 28+000 AU PK 44+000 (16 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FOND ROUTIER EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

49

Reference [12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES COMMUNALES SELAL HANGLOA-HORE MAYANGA (28,7 KM) EN TRANCHE FERME ET AUTRES TRONÇONS EN TRANCHE CONDITIONNELLE :LOT 1 : NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM) ;LOT 2 : NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM) ;LOT 3 : MAKOR -ASSOM (11 KM) ;DANS LA COMMUNE DE MARTAP. DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 17-06-2022

50

Reference [019/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°00019/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE CIVILEFINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-07-2022

51

Reference [004/ADC/C/SP/CRPM-LT/ DRMINTOUL-LT/2022 DU 13/06/2](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/ADC/C/SP/CRPM-LT/ DRMINTOUL-LT/2022 DU 13/06/2022 RELATIVE AUX TRAVADX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LE LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC BIP, EXERCICE 2022IMPUTATION: 5327 351 06 441400 2240 381ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LE LITTORAL

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-07-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	01/DC/CM/SG/ST/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CM/SG/ST/2022 DU 10 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU), DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, ARRONDISSEMENT DE MANDJOU, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-07-2022

53	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR L'AMENAGEMENT DES VRD SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. LOT 2 : PLACE DES FÊTES – CARREFOUR MEMEL.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

54	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONG POUA INETR SOMAPAN, ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

55	Reference	04/ONIT/WBC/WBCITB/2022 OF 01/06/2022 Lire
	Titre/objet	INSTRUCTIONS TENDER FILE N°04/ONIT/WBC/WBCITB/ 2022 OF 01/06/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 12ML BRIDGE OVER RIVER EMOM ON THE ROAD KWAFONG-ECHIBIL-AKANINKU IN WIDIKUM SUBDIVISION, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-06-2022

56	Reference	05/ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/NBCITB 2022 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE TENDER FILE N° 05 /ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/ NBCITB 2022 OF 01/06/2022 FOR THE REHABILITATION OF THE LARINJI-KANIBOM ROAD IN WIDIKUM BOFFE SUBDIVISION, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-06-2022

57	Reference	004/AONO/C.16/CDPM/2022 du 13/06/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.16/CDPM/2022 DU 13/06/2022 RELATIF A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGEDE LA ROUTE EGLISE E.E.C. MANENGOUBA –CHEFFERIE CARREFOUR NDOMBENG 11 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2022 (MINTP)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	07-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference 12/ONIT/BC/BCITB/PIB/2022 Lire Titre/objet TENDER INSTRUCTIONS BY EMERGENCY PROCEDURE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 12/ONIT/BC/BCITB/PIB/2022 OF Z7/05/Z022 FOR THE CONSTRUCTION OF SHIKAW BRIDGE ON SHIKAW COMMUNAL ROAD IN BABUNGO VILLAGE, BABESSI MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 20-06-2022
-----------	--

59	Reference 10/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°10/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (TRONCON ENTREE LYCEE JAPOMA-ENTREE PARISO/LONGUEUR 1.41KM). FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference 009/ONIT/NWR/BIIC/BIICITB/2O2 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 009/ONIT/NWR/BIIC/BIICITB/2O2OF4JJ1AL2O2Z FOR THE REHABILITATION OF ROAD:INTER NEW ROAD - TOWN GREEN QUARTER(3.5KM)IN BAMENDA III COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 21-06-2022
-----------	---

61	Reference 12 /C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°12 /C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION A MOUANGEL ET MBOUASSOUM DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022 ET SUIVANT Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference 05/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2022 Lire Titre/objet TENDER NOTICETENDER FILEN° 05/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2022 OF 08/06/2022FOR THE MAINTENANCE OF THE NJIKWA-EKWERI-BASSA-BAKWAROAD 8.5 KM COUNCIL ROAD IN NJIKWA MUNICIPALITY,MOMODIVISION, NORTH WEST REGION Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 29-06-2022
-----------	---

63	Reference 001/AONO/MATGENIE/CIPM/2022 Lire Titre/objet DES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/MATGENIE/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DU PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL (MATGENIE) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022FINANCEMENT : BUDGET MATGENIE – EXERCICE 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-07-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	010/AONO/RC-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°010/ONIT/RC-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENTS TO THE LOGBABA DISTRICT HOSPITAL IN THE SUB-DIVISION OF DOUALA 3 COUNCILFINANCING: LITTORAL REGIONAL COUNCIL BUDGET – FISCAL YEAR 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2022
65	Reference	0024 /C/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
66	Reference	03/C/GOUVERNEUR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03/C/GOUVERNEUR/2022 DU 08 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALN°003/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 09/05/2022 POUR LES TRAVAUX DEPOSE DES PAVES ET AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA DR MINEPAT /NORD ENPROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
67	Reference	009/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASA DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-06-2022
68	Reference	10bis/AONO/C-POLI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°10BIS/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 01/06/2022RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DEDJOUTMÉ DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-06-2022
69	Reference	006/AONO/C-LAGDO/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AAONO/CIPM/C/LDO/2022 DU 01 JUIN 2022LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DUSYSTEME D'ADDUCTION D'EAU DE LAGDO DANS LE DEPARTEMENTDE LA RENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference 004/AONO/C/DMTG/SG/CIDPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DMTG/SG/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022, POUR L'EXÉCUTION EN PROCÉDURE D'URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE DOUMAITANG – SALLE – BATITOUUM - KOUAMBANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUMAITANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 20-06-2022
-----------	--

71	Reference 011/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS N° 011/ONIT/CR-LT/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 FOR THE REHABILITATION WORKS OF A BLOCK OF 03 CLASSROOMS "BLOC MANDELA" AT THE BILINGUAL SCHOOL OF BOJONGO, DEPARTMENT OF THE WOURI DEPARTMENT, LITTORAL REGION (IN EMERGENCY PROCEDURE)FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2022 FISCAL YEAR Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-06-2022
-----------	---

72	Reference 010/C/CAD4/CIPM/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

73	Reference 005/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SM/2022 DU 09/06/ Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SM/2022 DU 09/06/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES À MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVELADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE DE MOUANKO Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 07-07-2022
-----------	---

74	Reference D13-166/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-166/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP 10 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/D13-107/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022, RELATIF À LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE GAROUA-BOULAI DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM-ET-DJEREM, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP MINSANTE-EXERCICE 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

75	Reference N° 001/05/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/05/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 DÉCLARANT L'APPEL D'OFFRES INFRUCTUEUX

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

*Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;*

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du 06 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°03/AONO/C-MKO/CIPM/2022 du 24/04/2022 pour les Travaux de Construction d'un Bloc de Deux Salles de Classe à Ndogmongo dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'appel d'offres ci-dessus est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 13 Juin 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE NGOUMOU

ADDITIF RECTIFICATIF DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres, rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Cotation, seront déposées sous pli fermé à la Mairie de NGOUMOU, au plus tard le 14/06/2022 à 11 heures, heure locale et devront porter la mention:</p> <p>AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMENDE DE COTATION « N°001/DC/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE ARTISANALE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public, Exercice 2022 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p><i>NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres, rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Cotation, seront déposées sous pli fermé à la Mairie de NGOUMOU, au plus tard le 22/06/2022 à 13 heures, heure locale</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 14/06/2022 à 12 heures précises dans la salle de délibération de la Mairie de NGOUMOU en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22/06/2022 à 13 heures précises dans la salle de délibération de la Mairie de NGOUMOU en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

DOSSIER ADMINISTRATIF

DOCUMENTS CONSTITUANT L'OFFRE

Article 11

10 le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page ;

11 le règlement de la consultation paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page ;

Lire plutot

DOCUMENTS CONSTITUANT L'OFFRE

Article 11

Les preuves d'acceptations des conditions du marché

- le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- le règlement de la consultation paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page ;

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE.....

NGOUMOU le 13 Juin 2022

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION PREFECTORALE N°000285/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTN0 08 /AONO/JO5/ CDPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE T2 : CARREFOUR MAN DZAMANN-CITÉ DES CHANTRES ET CARREFOUR ATEBA-ÉGLISE ADVENTISTE À NGOUANTET, LONGUEUR=0,700KM, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

Vu le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : La lettre commande, objet de l'appel d'offre national ouvert N° 08 /AONO/JO5/ CDPM/2022 du 05/05/2022 pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route T2 : Carrefour Man DZAMANN-cité des Chantres et Carrefour Ateba-église Adventiste à NGOUANTET, longueur=0,700km, dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribuée à l'entreprise **OMAT GROUP SARL**.

- **Montant TTC : 29 999 937 FCFA ;**
- **Délai d'exécution : trois (03) mois.**

Article 2 : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-.

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°07/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE D'AKWA NORD DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°004/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 22 mars 2022 pour les travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée d'Akwa Nord dans l'Arrondissement de Douala 5, dans le Département du Wouri, Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administratives, technique et financière du 06 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières de la sous-commission d'analyse des offres du 16 mai 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°004/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 03 juin 2022 ;

Considérant le communiqué portant Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé,

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'Entreprise **ETTRAM SARL**, B.P

5161 DOUALA / Tel :(+237)699 61 44 40, la lettre-commande relative aux travaux d'aménagement et de réhabilitation du Lycée d'Akwa Nord dans l'Arrondissement de Douala 5, Département du Wouri, Région du Littoral, pour un montant Toutes Taxes Comprises, de **Neuf millions, huit cent trente-huit milles, cent vingt-cinq (9 838 125) francs CFA.**

Article 2 : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE NGORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE GARE ROUTIERE A NGORO, DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°04/AR/C-NGO/SG/022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Autres**

Au lieu de ...

Article 1^{er} : Portant insertion du visa du MINMAP sur le décompte général et définitif.

Article 26 : Décompte général et définitif (CCAG Article 35)

26.1. Le Chef de service de la lettre commande ou l'ingénieur de la lettre commande dispose d'un **délai de trois (03) jours** pour établir le décompte général et définitif au prestataire.

Le Chef de service de la lettre commande dresse le décompte général et définitif de la lettre commande qu'il fait signer contradictoirement par le Prestataire et le maître d'ouvrage. Ce décompte comprend :

- Le décompte final ;
- L'acompte pour solde ;
- La récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le prestataire, lie définitivement les parties et met fin à la lettre commande, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

26.2. Le Cocontractant doit, dans un délai de trois **(03) jours** suivant la date de cette notification, renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

Lire plutot

Article 26 : Décompte général et définitif (CCAG Article 35)

26.1. Le Chef de service de la lettre commande ou l'ingénieur de la lettre commande dispose d'un **délai de trois (03) jours** pour établir le décompte général et définitif au prestataire.

Le Chef de service de la lettre commande dresse le décompte général et définitif de la lettre commande qu'il fait signer contradictoirement par le Prestataire et le maître d'ouvrage.

Ensuite, ledit Décompte est transmis au Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbam et Kim pour visa. Ce décompte comprend :

- Le décompte final ;
- L'acompte pour solde ;
- La récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le prestataire, le Chef Service de la Lettre Commande, le DDMINMAP l'Ingénieur et le Maître d'Ouvrage lie définitivement les parties et met fin à la lettre commande, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

26.2. Le Cocontractant doit, dans un délai de trois **(03) jours** suivant la date de cette notification, renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....

NGORO le 13 Juin 2022

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

COMMUNE DE SANTA

ADDITIONAL CLAUSE N O 001/AC/SC/SCITB/2022 BEARING ON THE ADJUSTMENT OF IRREGULARITIES IN TENDER FILE AND THE POSTPONEMENT OF THE OPENING DATE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.006/ONIT/SC/SCITB/2022, OF 24/ 06/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF FAREBAY BRIDGE IN MBEI VILLAGE AND BOX CULVERT OVER RIVER FENANG IN BALIGHAM VILLAGE. THE STATE OF CAMEROON REPRESENTED BY THE LORD MAYOR OF SANTA COUNCIL (CA) , NAMED AS “ADMINISTRATION” HEREBY DECIDE AS FOLLOWS: ARTICLE 1. THE OBJECTIVE OF THIS PRESENT ADDITIONAL CLAUSE IS TO STATE THE BILL OF QUANTITIES, NULLIFY CRITERION NO.9 IN THE ELIMINATORY CRITERIA AND FINALLY TO POSTPONE THE OPENING DATE OF THE AFOREMENTIONED TENDER FILE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 13/06/2022 at 11:00 AM local time ,in the conference hall of the Santa Council. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>THE BIDS SHALL BE OPENED ON 17/06/2022</p>

2 Autres

Au lieu de ...

BILL OF QUANTITIES AND COST ESTIMATE FOR THE CONSTRUCTION OF A FAREBEY BRIDGE IN MBEI VILLAGE 3+000 OF THE ROAD LINKING DOWA AND FENANG QUARTER IN BALIGHAM VILLAGE IN SANTA SUBDIVISION, ME

Road No

road

1 CONSTRUCTION OF FAREBEY BRIDGE IN MBEI VILLAGE (COMPLETION)

2 CONSTRUCTION BOX CULVERT OVER RIVER FENANGAT WITH ROAD MAINTENANCE

TOTAL

S/N

DESCRIPTION

UNIT

UNIT PRICE

R1

Series 100 - INSTALLATION

101 Installation site

LS

102 Studies

LS

103 Mobilization and demobilization of equipment

LS

Sub Total 100

Series 200 - EARTH WORKS

201 Molding of the road to 6m

M2

202 Grading with ditches and offshoot

M2

203 Filling with laterite from borrow pit

M3

Sub Total 200

300 series - STRUCTURE

301 Cleaning of existing culvert

U

1

302



Reinforce Box culvert 2X2 with heads

ML







303	Lean concrete dosed at 150Kg/m3	m3		3.3
303	Stone masonry works for foundation abutment and wing walls	m3		120
304	Reinforced concrete dosed at 400Kg/m3 for the footing, beam, slab and curbs	m3		36
305	hard-core	m3		33
	SUBTOTAL 300			
	400 Series - EQUIPMENT			
401	Mix guard rails (concrete pillars and metallic pipes)	ml		4
402	weep holes in PVC	U		20
403	Drainage pipes (PVC 100)	a		4
404	Metallic sign posts (type AB)	U		2
405	Round post markers in treated Eucalyptus well-seasoned wood	U		8
	SUBTOTAL 400			
	TOTAL WITHOUT TAXES			
	VAT 19.25%			
	AIR 2.2% or 5.5%			
	TOTAL WITH TAXES			
	NET TO BE PAID			

2 Autres
Lire plutot

BILL OF QUANTITIES AND COST ESTIMATE FOR THE CONSTRUCTION OF A FAREBEY BRIDGE IN MBEI VILLAGE AND BOX CULVERT OVER RIVER FENANGAT PK 3+000 OF THE ROAD LINKING DOWA AND FENANG QUARTER IN BALIGHAM VILLAGE IN SANTA SUBDIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

Road No	road
1	CONSTRUCTION OF FAREBEY BRIDGE IN MBEI VILLAGE (COMPLETION)
2	CONSTRUCTION BOX CULVERT OVER RIVER FENANGAT WITH ROAD MAINTENANCE
TOTAL	

S/N	DESCRIPTION	UNIT	UNIT PRICE	R1	R2
101	Site installation	LS			
102	Studies	LS			
103	Mobilization and demobilization of equipment	LS			
	Sub Total 100				

	Series 200 - EARTH WORKS					
201	Molding of the road to 6m	M2		9,000		
202	Grading with ditches and offshoot	M2			9,000	
203	Filling with laterite from borrow pit	M3		2,300	7.50	
	Sub Total 200					
	300 series - STRUCTURE					
301	Cleaning of existing culvert	U		1	0	
302	Reinforce Box culvert 2X2 with heads	ML			8	
303	Lean concrete dosed at 150Kg/m3	M3		3.3	2.6	
303	Stone masonry works for foundation abutment and wing walls	M3		120		



304	Reinforced concrete dosed at 400Kg/m ³ for the footing, beam, slab and curbs	M3		26		
305	hard core	M3		33	24	
	SUBTOTAL 300					
	400 Series - EQUIPMENT					
401	Mix guard rails (concrete pillars and metallic pipes)	ml		4	4	
402	weep holes in PVC	U		20		
403	Drainage pipes (PVC 100)	U		4		
404	Metallic sign posts (type AB)	U		2	2	
405	Round post markers in treated Eucalyptus well-seasoned wood	U		8	8	
	SUBTOTAL 400					

	TOTAL WITHOUT TAXES		
	VAT 19.25%		
	AIR 2.2% or 5.5%		
	TOTAL WITH TAXES		
	NET TO BE PAID		

SANTA le 10 Juin 2022

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II



COMMUNE DE SA`A

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE URBAINE (EXÉCUTÉ EN TROIS PHASES), TRONÇON : CARREFOUR BIBIA – RÉSIDENCE ADJOINT AU SOUS-PRÉFET, PHASE 1 (ASSAINISSEMENT), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°003/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 du 22/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de bitumage en enduit superficiel tricouche de la voirie urbaine (exécuté en trois phases), tronçon : Carrefour BIBIA – Résidence Adjoint au Sous-préfet, phase 1 (assainissement), dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 08 juin 2022 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relative aux travaux susmentionnés, l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°003	STE PROSPERE ET PERENE SARL B.P : 6878 YAOUNDE Tél : 682 46 79 00	69 999 154 (soixante neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent cinquante quatre) FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

SA'A le 9 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION PREFECTORALE N° 000284/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE MENDONG I-MVIAN ET BRETELLE, PHASE I, TRONÇON : MENDONG I (CARREFOUR ENTRÉE MBALMAYO)-COMPLEXE MONT CAMER-CARREFOUR ST JOSEPH –RUE DE L'AMITIÉ (1,100KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La Loi 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

Vu Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu Le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de **Monsieur KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

Vu le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instruction relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°09/AONO/JO5/CDPM/2022 du 05 Mai 2022 pour l'achèvement des travaux d'aménagement en enduit superficiel bicouche de la route Mendong I-Mvian et Bretelle, phase I, Tronçon : Mendong I (carrefour entrée Mbalmayo)-complexe mont camer-carrefour st Joseph –rue de l'amitié (1,100km) dans le département de la Mefou et Afamba, Région du Centre est attribué à l'entreprise **GE GROUP SARL**.
- **Montant : 99 999 770 FCFA TTC ;**
- **Délai d'exécution : quatre (04) mois.**

Article 2 : les Délégués Départementaux des Travaux Publics, des Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°009/D/CAD4/CIPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 DU 26 AVRIL 2022 RELATIF À LA COLLECTE ET À LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES VILLAGES SODI9CO ET BONENDALE -RONABERI-DOUALA. « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈME « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°00030/ /A/MONDDEVÈL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **MOBY MPAH ÉDOUARD HERVE**, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème; Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2022 ;

Vu le rapport de la sous commission d'analyse du 01 juin 2022 de l'appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CAD4/CIPM/2022 du 26 Avril 2022 en procédure d'urgence;

Vu la Lettre du 02 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV relative à ladite attribution ;

DECIDE :

Article 1er: L'ETABLISSEMENT **BEDDECOM BP : 8948 DOUALA NIU : P075800115136B Tel 679647068/699833763** est déclaré Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de neuf millions neuf cent soixante quinze mille trois cent soixante trois (9 975 363) Francs CFA TIC, et un délai d'exécution Trois (03) Mois;

Article 2 : Le Directeur de L'établissement adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour La suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution. /-

DOUALA le 13 Juin 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°04/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (TRONCON ENTREE LYCEE JAPOMA-ENTREE PARISO/LONGUEUR 1.41KM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°001/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 21 mars 2022 pour les travaux de réhabilitation et d'entretien routier dans le Département du Wouri, Région du Littoral (tronçon entrée lycée japoma-entrée pariso/longueur 1.41km) ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administratives, technique et financière du 06 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières de la sous-commission d'analyse des offres du 11 et 12 mai 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°001/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 03 juin 2022 ;

Considérant le communiqué portant Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé,

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'**Etablissement E-MAX+SARL, B.P. 4172 DOUALA/** Tel :(+237) 676 47 92 17, la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation et d'entretien routier dans le Département du Wouri, Région du Littoral(tronçon entrée lycée japoma-entrée pariso/longueur 1.41km), pour un montant Toutes Taxes Comprises, de **Dix-neuf millions, neuf cent quatre-vingt-quinze mille, huit cent quarante (19 995 840) francs CFA.**

Article 2 : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

ADDITIF I N°1045/ A/HGY/ CIPM/ DU 14 JUIN 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AO10/HGY/CIPM/22 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCEREUX ET AUTRES MEDICAMENTS DE SUPPORT A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot TELECHARGER LA GRILLE D'EVALUATION DANS LE FICHER D'ORIGINE....

YAOUNDE le 14 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 001/A/CRA/SG/2022 DU 12 JUIN 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ QUE ES MODIFICATIONS CI-APRES SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIIT:

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération suite aux études préalables est de Cent-trente millions (130 000 000) francs CFA.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le coût prévisionnel de l'opération suite aux études préalables est de quatre vingt millions (80 000 000) francs CFA.</p>

2	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.</p> <p>b) Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) 3. Enveloppe A Volume 1: dossier administratif Le Dossier administratif contiendra les pièces suivantes: f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres: 50 000 (Cinquante mille) FCFA</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (Bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) Francs CFA payable à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua.</p> <p>b) Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) 3. Enveloppe A Volume 1: dossier administratif Le Dossier administratif contiendra les pièces suivantes: f. La quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de : 100 000 (Cent mille) FCFA payable à la recette du conseil Régional de l'Adamaoua.</p>

3 Remises des offres**Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré, Tel: 222 25 26 41), au plus tard **le 15 JUIN 2022 à 14 heures** et devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré, Tel: 222 25 26 41), au plus tard **le 20 JUIN 2022 à 14 heures** et devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DEFINITIF DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

4 Cautionnement Provisoire**Au lieu de ...**

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **deux millions six cent mille (2 600 000) francs CFA.**

Cette caution sera valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Lire plutot

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **un millions six cent mille (1 600 000) francs CFA.**

Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date de validité des offres. Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

5 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres en un temps aura lieu **le 15 JUIN 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

c) Bordereau des PRix Unitaires et Devis Quantitatif et Estimatif**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

(Confère tableau pièces jointes)

Signature du Soumissionnaire et date**CADRE DU DEVIS QUANTITATIF DES TRAVAUX**

(Confère tableau pièces jointes)

Signature du Soumissionnaire et date**Lire plutot**

L'ouverture des offres en un temps aura lieu **le 20 JUIN 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

c) Bordereau des PRix Unitaires et Devis Quantitatif et Estimatif**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

(Confère tableau pièces jointes)

Signature du Soumissionnaire et date**CADRE DU DEVIS QUANTITATIF DES TRAVAUX**

(Confère tableau pièces jointes)

Signature du Soumissionnaire et date

LE RESTE SANS CHANGEMENT./-

NGAOUNDERE le 12 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°14/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

La société ci-après désignée est, par décision N°08/D/CR/LT/SG du 13 juin 2022 déclarée attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	DMH SARL	FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.	16 332 600	19 476 625	Un (01) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues .

DOUALA le 14 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE NGOUMOU

ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. EN DEUX LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 14/06/2022 à 13 heures précises et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CNG/SIGAMP/CIPM/2022 Du 17/05/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. EN DEUX LOTS (LOT.....) " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 22/06/2022 à 11 heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoumou le 14/06/2022 à 14 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Ngoumou le 22/06/2022 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

RPAO

DOSSIER ADMINISTRATIF

DOCUMENTS CONSTITUANT L'OFFRE

Article 14

- La preuve de l'acceptation des conditions du marché comprenant les copies dûment paraphées à toutes les pages, datées, signées et cachetées à la dernière page du :
- Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

Lire plutot

DOSSIER ADMINISTRATIF

DOCUMENTS CONSTITUANT L'OFFRE

Article 14

Les preuves d'acceptations des conditions du marché

- Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....

NGOUMOU le 13 Juin 2022

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE SA`A

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINMAP/MINTP/C.SAA//CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/MINMAP/MINTP/C.SAA//CIPM/2022 du 22/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des routes communales, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 08 juin 2022 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation des routes communales, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°002	LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL B.P : 104 SAA Tél : 694 745 457	26 996 375 (vingt six millions neuf cent quatre vingt seize mille trois cent soixante quinze) FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

SA'A le 9 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE MBANDJOCK

DECISION MUNICIPALE N°002/D/CMBA/SG/22PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKOMBA DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbandjock

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code General des Impôts ;

Vu la loi N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté Présidentiel n ° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicable aux Marchés Publics de travaux ;

Vu le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur **NANGA DANG Albert** au poste de Préfet du Département de la Haute-Sanaga ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du **décret n° 2001/048 du 23 février 2001** portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000402/A/MINDDEVEL/DCTD du 03 Aout 2020 constatant l'élection du Maire à l'issu de la session ordinaire du conseil municipal du 17 Juillet 2020 dans la Commune de Mbandjock ;

Vu la circulaire n ° 002 et n ° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du **décret n° 20018/366 du 20 juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés



Publics ;

Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Dossier d'appel d'offres N° 001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 du 22/03/2022 pour l'équipement de l'hôtel de ville de Mbandjock ;

Vu la proposition d'attribution N° 002/L/P/CMBA/CIPM//PR/2022 du 07 Juin 2022 ;

Vu le Budget de la Commune de Mbandjock, exercice 2022,

D E C I D E

MBANDJOCK le 9 Juin 2022

Article 1 : Le soumissionnaire «**ETS ARIZON & FILS** » tel : 699 89 63 38 est retenu pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à **l'école publique de Mekomba** dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre ; pour un montant Toutes Taxes Comprises de **16 795 009** (seize millions sept cent quatre-vingt-quinze mille neuf) FCFA pour un délai de **(03) trois Mois**
NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNIQUE N°00020/C/JO5/CDPMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0 08 /AONO/JO5/ CDPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE T2 : CARREFOUR MAN DZAMANN-CITÉ DES CHANTRES ET CARREFOUR ATEBA-ÉGLISE ADVENTISTE À NGOUANTET, LONGUEUR=0,700KM, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N°000285 /DP/JO5/CDPM du **13 JUIN 2022** portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC/LOT (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC/LOT (FCFA)	OBSERVATIONS
OMAT GROUP SARL	29 999 937	29 999 937	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Il est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'**entreprise OMAT GROUP SARL** pour un montant TTC par lot de **29 999 937 FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Par conséquent, **L'Entreprise OMAT GROUP SARL** est invitée dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement de la lettre commande.

MFOU le 13 Juin 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) communique :

Les soumissionnaires intéressés par la Demande de Propositions N° 007/DP/CCAA/PDST/CIPM/SPM/09-21 du 13/09/2021 pour le recrutement d'un Consultant (firme) chargé de l'Etude de la mise en œuvre du titre de transit unique rail-route du PCDN, sont informés que l'Appel d'Offres est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE BIYOUHA

DECISION N° 001/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR L'AMENAGEMENT DES VRD SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA (AUTORITE CONTRACTANTE)**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi 024/2019 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Biyouha ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°00008/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Biyouha, Département du Nyong et Kélé, Région du Centre ;
- Vu le Procès-verbal d'attribution du 21 Avril 2022 établi par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biyouha ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biyouha ;

DECIDE

Article 1^{er} : la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS MAFLORE & Cie	54 789 386	54 789 386	03 MOIS
2	ETS MAJOIE ENT	43 903 195	43 903 195	03 MOIS

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BIYOUHA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE BIYOUHA

DECISION N° 003/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE SONG BAYANG- BANG SOMBI HEYE- SONG POUA(CARREFOUR NDENGA), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA (AUTORITE CONTRACTANTE)**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi 024/2019 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Biyouha ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°00008/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Biyouha, Département du Nyong et Kélé, Région du Centre ;
- Vu le Procès-verbal d'attribution du 21 Avril 2022 établi par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biyouha ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biyouha ;

DECIDE

Article 1^{er} : la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	AS TOPO SARL	26 888 397	26 888 397	03 MOIS

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BIYOUHA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°05/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION DANS LE CANTON MOYA, COMMUNE DE NDOBIAN, DEPARTEMENT DU NKAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°002/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 21 mars 2022 pour les travaux de construction d'un captage, d'un réservoir de grande capacité et d'un réseau d'adduction d'eau potable par gravitation dans le Canton Moya (Commune de Ndobian) dans le Département du Nkam, Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administratives, techniques et financières du 06 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières de la sous-commission d'analyse des offres du 12 et 13 mai 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°002/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 03 juin 2022 ;

Considérant le communiqué portant Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé, _

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à **l'Entreprise STUDY CONCEPTION AND REALIZATION (S.C.R)**, B.P 12533 DOUALA / Tel :(+237)697 61 52 38/678 54 25 89, le marché relatif aux travaux de construction d'un captage, d'un réservoir de grande capacité et d'un réseau d'adduction d'eau potable par gravitation dans le Canton Moya, Commune de Ndobian, Département Nkam, pour les montants Toutes Taxes Comprises, de **Cinquante-neuf millions, neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille, huit cent sept (59 998 807) francs CFA pour la tranche ferme-exercice 2022 et de Cinquante-neuf millions, neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille, huit cent treize (59 998 813) francs CFA pour la tranche conditionnelle-exercice 2023.**_

Article 2 : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **cent-cinquante (150) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°0030/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 DU 10/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°005/LC/CNG/SG/SIGAMP/2022, PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM-CNG/2022 DU 28/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ROUTIER DE LA ROUTE NATIONALE BITUMEE N°22 : RIVIERE OBOKOE-RIVIERE FEGMINBANG DU PK 28+000 AU PK 44+000 (16 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU

-autorité Contractante-

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/07 085 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000122/A/MINATD/DCTD du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono ;

Vu la Décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu **le rapport d'évaluation des offres administratives, techniques et financières de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou transmise le 25 Mai 2022,**

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}

GENIE CONCEPTION CONSULT, TEL : 699 32 04 19/677 04 58 68 est déclaré adjudicataire de la lettre commande N°

N°005/LC/CNG/SG/SIGAMP/2022 relative aux **travaux de de cantonnement routier de la route nationale N°22 : rivière obokoé-rivière fegminbang du PK 28 + 000 au PK 44 + 000 (16 Km), dans la Commune de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du centre ;** objet de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°003/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM-CNG/2022 Du 28/03/2022.**

Aux conditions ci-après :

Montant de la lettre commande : **14 121 341 (Quatorze Millions Cent Vingt et Un Mille Trois Cent Quarante et Un) Francs CFA TTC**

Délai d'exécution : **Douze (12) Mois**

Article 2 : la présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

NGOUMOU le 10 Juin 2022

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE NGORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ADDITIF RECTIFICATIF N°05/AR/C-NGO/SG/022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Service technique tél : 695 737 458), au plus tard le</p> <p>09 JUIN 2022 à 14 heures précises et devra porter la mention: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Service technique tél : 695 737 458), au plus tard le</p> <p>017 JUIN 2022 à 14 heures précises et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NGO/SG/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU COMPLEXE DE GARE ROUTIERE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngoro procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 09 JUIN 2022 à 15 heures précises à la salle des actes de la mairie de Ngoro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngoro procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 17 JUIN 2022 à 15 heures précises à la salle des actes de la mairie de Ngoro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>-Les attributions de Chef de Service du Marché sont dévolues au Secrétaire Général de la Mairie de Ngoro. Il</p>



veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels ;

3 Autres

Lire plutot

-**Les attributions de Chef de Service du Marché** sont dévolues, après accréditation, au Chef Service Technique de la Mairie de Ngoro. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels ;

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....

NGORO le 13 Juin 2022

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°
00015/AASMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2022 DU 13 JUIN 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'IMPACT DU TRANSPORT
FRONTALIER DANS LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RIVERAINES AU CAMEROUN - PHASE
PILOTE : REGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Au Cameroun, malgré les efforts d'aménagement du territoire, bon nombre de Régions sont encore enclavées. Les Communes riveraines dans les Régions frontalières semblent ne pas bénéficier du même niveau de développement comparativement aux autres Communes du pays. Pourtant elles méritent plus d'attention dans la mesure où elles sont des portes d'entrées du Pays. Les Régions frontalières du Cameroun sont : l'Extrême-Nord, le Nord, le Littoral, le Sud, le Sud-Ouest, le Nord-Ouest, l'Adamaoua, et l'Est avec pour pays voisins: le Nigéria, le Tchad, la République Centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale. Avec ces derniers, il se dessine des territoires frontaliers actifs ou passifs au regard de l'intensité des échanges qu'il peut y avoir avec eux.

Le Cameroun de concert avec la communauté africaine a ratifié le Programme PIDA (Programme de Développement des Infrastructures en Afrique) du NEPAD dont le PDCT-AC (Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale) de la CEEAC en est une composante. Le PDCT-AC vise notamment à relier une capitale à une autre par une route revêtue, au sein de la Communauté.

Ainsi, parmi les projets routiers intégrateurs, l'on peut citer : Yaoundé-Libreville par Ebolowa ; Yaoundé-Bata ; Yaoundé-Ndjamena ; Yaoundé-Bangui ; Yaoundé-Libreville par Sangmélina ; Yaoundé-Brazzaville en cours de construction ; Bamenda-Enugu entre le Cameroun et le Nigéria.

Ces corridors de transit sont des nœuds de transport censés dynamiser les activités économiques de leurs territoires d'influence et constitués entre autres, de communes frontalières qui n'ont pas toujours leur dividende dans le transport frontalier des marchandises.

Bien que le transport frontalier représente globalement moins de 10% du secteur tertiaire de l'économie camerounais, il contribue à hauteur de 4% environ en prix courants au PIB. Le secteur tertiaire contribue pour 1,6 point à la croissance du PIB et son poids est de 51,5%. Le transport routier occupe le deuxième rang dans la formation du PIB réel du secteur tertiaire. Le transport frontalier occupe une place importante dans la contribution du transport routier au PIB du pays soit environ 4% du PIB en prix courant.

Le manque d'infrastructures routières dans les zones frontalières entrave considérablement le trafic routier qui y est intense. Ce déficit relevé engendre les coûts liés au transport routier élevés et parfois inaccessibles aux couches les plus défavorisées en raison de l'insuffisance des routes couplée à leur manque de réhabilitation ou d'entretien.

Ce transport frontalier cause d'énormes préjudices au développement des Communes à savoir : la dégradation des routes, l'exposition des populations riveraines aux maladies (trop de poussière), et l'exploitation de la vulnérabilité des populations féminines riveraines causé par les transporteurs routiers de marchandises. A cela s'ajoutent le déficit criard d'infrastructures touristique, d'hébergement, sanitaire équipée et aménagement des gares ou parcs automobiles permettant aux voyageurs de mieux se déployer dans leur service. Ces données justifient l'importance de cette étude.

Par ailleurs, cette étude contribuera à l'amélioration tant des échanges intra-africain en relation avec la Zone de Libre

Echange Continentale Africaine (ZLECA) que l'amélioration des flux commerciaux en termes d'augmentation des revenus, la réduction des tracasseries frontalières, la diminution des coûts de transport en impactant sur la réduction du coût de revient des marchandises et la réduction des pertes dus à l'enclavement des routes dans nos Régions frontalières. Cette étude proposera pour terminer un ensemble de solutions aux différents dégâts causés par le transport frontalier dans Communes riveraines.

Ceci étant, La phase pilote de notre étude concernera la Région de l'Extrême nord qui est frontalière à la fois au Nigéria et au Tchad. Les différents itinéraires sont : Kousséri à la Frontière avec le Tchad (19,5 km), de Magba à la frontière avec le Tchad (144 km), de Guidjiba à la frontière avec le Tchad en passant par Tcholliré – Touboro (323 km), de Mora à Kerawa à la frontière avec le Nigeria (35 km)

Cependant, le caractère stratégique sur le plan commercial de cette Région contraste avec la pauvreté des populations qui s'y trouvent. C'est la Région la plus peuplée et l'une des plus pauvre du pays avec 74,3% de la population vivant sous le seuil de la pauvreté.

Un autre constat qui préoccupe est que le réseau routier de l'Extrême nord a une longueur totale d'environ 169 690 km dont 5 440 km de routes bitumées, 16 690 km de route non revêtues et 77 640 km de pistes/chemins, ce qui représente seulement 0,34% du réseau national qui est de 50 321 000 km. En plus, l'amélioration du transport de cette région contribuerait fortement à la croissance du PIB grâce à la hausse des flux commerciaux car au premier trimestre 2021, en janvier 1 883 cargaisons sont parties de Douala pour le Tchad, en février 2194 cargaisons et en mars 2574 cargaisons.

2. Objet

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à travers sa Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local (DIADR) est chargé du Cadre méthodologique de l'Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement des régions et des localités, en liaison avec les administrations et organismes concernés. C'est fort de cette mission que le MINEPAT envisage mener cette étude pour l'évaluation de l'impact du Transport Frontalier dans le développement des Communes riveraines dans la Région de l'Extrême-nord du Cameroun.

1. Objectif général

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire une analyse situationnelle du transport frontalier dans la Région de l'Extrême-nord du Cameroun;
- Identifier les enjeux et défis socio-économiques et socio-environnementaux du transport frontalier dans les Communes riveraines;
- Identifier les axes prioritaires pour l'implication des Communes riveraines dans le transport frontalier dans la Région de l'Extrême-nord du Cameroun ;
- Elaborer un plan d'actions prioritaires sur cinq ans ;
- Définir un dispositif de mise en œuvre et du suivi évaluation du plan.

2. Objectifs spécifiques

Les résultats attendus sont les suivants :

- Un diagnostic du transport frontalier est établi dans la Région de l'Extrême-nord du Cameroun;
- Les enjeux socio-économiques du transport frontalier dans les Communes riveraines sont identifiés;
- Les axes prioritaires du transport frontalier dans les communes riveraines de la Région de l'Extrême-nord du Cameroun sont définis ;
- Le plan d'actions prioritaires quinquennal est élaboré ;
- Un dispositif de mise en œuvre et du suivi évaluation est défini.

3. Consistance des prestations

Le consultant individuel retenu devra être qualifié comprenant, l'expertise et l'expérience prouvées dans la réalisation des études relevant du secteur du transport routier et ferroviaire; avoir une forte expérience dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des grands projets infrastructurels. Ledit consultant devra être Expert économiste de transports, disposer d'une expertise avérée dans l'élaboration et/ou la gestion de plans sectoriels de transports et/ou de plans de déplacements urbains et/ou de grandes infrastructures de transport ou assimilés de niveau universitaire Bac + 5 au moins, justifiant d'au moins de 10 ans d'expérience.

Ce consultant devra exécuter la mission pendant quatre mois, il concevra la méthodologie et en assurera sa mise en œuvre, il devra collecter les données et les traiter et sera garant des rapports produit par la mission d'étude.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou anglais, sont remis en cinq (5) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire **Direction des Affaires Générales, service des Marchés Publics, porte 007, au plus tard le 29 juin 2022 à 9h locale**, et doivent porter la mention suivante:

« AVIS D'APPEL A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°
 00015/AASMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2022 DU 13 JUIN 2022 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
 CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'IMPACT DU TRANSPORT
 FRONTALIER DANS LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES RIVERAINES AU CAMEROUN - PHASE PILOTE :
 REGION DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

A. Un dossier administratif comportant :

- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
 - b) L'attestation d'immatriculation timbrée ;
 - c) L'attestation de non-redevance timbrée ;
 - d) L'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 - e) La caution de soumission d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) FCFA ;
 - f) L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du consultant à laquelle seront domiciliés les marchés en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances.
- Il est à préciser que les pièces du dossier administratif doivent être déposées en originaux ou copies certifiées conformes et datées de moins de trois mois. Aussi, l'absence de l'une des pièces sus énumérées entraîne le rejet de candidature.

B. Un dossier technique comprenant

- a) Le Diplôme exigé certifié conforme, BAC+5 en économie ;
- b) L'attestation de présentation du diplôme ;
- c) L'attestation de disponibilité ;
- d) La copie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité ;
- e) Le Curriculum Vitae faisant ressortir les qualifications du Consultant et les prestations déjà réalisées ;
- f) La déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- g) La note méthodologique relative à l'exécution de la prestation.

7. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- i. Dossier administratif non conforme ou incomplet ;
- ii. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou fausse ;
- iii. Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- iv. Consultant pas Expert économiste de transports.

2- Critères essentiels

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

- i. Présentation de l'offre 5 points
- ii. Les références (02 références au moins) du candidat relatives à la réalisation des prestations analogues (10 points)
- iii. Le diplôme (6 points)
- iv. Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie du travail (35 points)
- v. Expérience (35 points)
- vi. Logistique (9 points)

N°	RUBRIQUES	COTATION
A	PRESENTATION DE L'OFFRE	05 points

1.1	Lisibilité des documents : 1,5 pt Séparation des documents par des intercalaires de couleur : 1,5 pt Agencement des documents dans l'ordre demandé : 2 pt			
B	REFERENCES DU CONSULTANT			10 points
	Le Consultant devra avoir réalisé au moins deux contrats d'étude entre 2014 et 2022 avec présentation des copies des contrats enregistrés (1 ^{ère} et dernière page) : 10 pts			
1.1	Nbre de Marchés réalisés par le Consultant	0	2 et plus	Note
	Note	0	10	/10 pts
C	DIPLOME			6 points
	Attestation de disponibilité signée et Copie certifiée de la carte nationale d'identité			
	Production	Non produite	produite	.../2 points
	Points	0	2	
	Attestation de présentation de l'original du diplôme			
	Production	Non produite	produite	.../2 points
	Points	0	2	
	Expérience générale			
			>=10 ans	.../2 points
	Points	0	2	
D	EXPERIENCE			35 points
	réalisation d'au moins deux études relevant du secteur du transport routier et ferroviaire (7 points / étude)			.../14 points
	réalisation d'au moins trois études dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des grands projets infrastructurels (3 points / étude)			.../12 points
	réalisation d'au moins une étude dans l'élaboration et/ou la gestion de plans sectoriels de transports et/ou de plans de déplacements urbains et/ou de grandes infrastructures de transport			.../5 points
	réalisation / participation à au moins une enquête			.../4 points
E	COMPREHENSION DE LA MISSION ET PLANNING			35 points
	Analyse des Termes de Référence (.../ 10 points)			
	Approche technique (.../ 15 points)			
	Organisation de la mission (.../ 05 points)			.../35 points
	Plan de travail et chronogramme (.../ 05 points)			
F	LOGISTIQUE			9 points

	Pick up en propriété ou location (joindre carte grise certifiée et le contrat de location le cas échéant)	.../5 points
	Laptop en propriété (joindre photocopie certifiée de la facture)	.../4 points

8. Renseignements Complémentaires

La mission de l'étude débutera à compter de la date de notification au Consultant Individuel pour un délai de trois (03) mois.

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel à Manifestation, les consultants individuels intéressés peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, porte 007, Téléphone 222 22 41 28.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 13 Juin 2022

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE BIYOUHA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR L'AMENAGEMENT DES VRD SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. LOT 1 : AMÉNAGEMENT DES VRD SUR L'AXE MAIRIE-SOUS-PRÉFECTURE-LYCÉE BILINGUE DE BIYOUHA-PLACE DES FÊTES.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par Décision Municipale N°001/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS MAFLORE & CIE	54 789 386	54 789 386	03 MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans un délai de sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BIYOUHA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE BIYOUHA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE SONG BAYANG-BANG SOMBI HEYE- SONG POUA (CARREFOUR NDENGA), ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par Décision Municipale N°003/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	AS TOPO SARL	26 888 397	26 888 397	03 MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans un délai de sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BIYOUHA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°13/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CIPM/CR/LT DU 22 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE D'AKWA NORD DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.
FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par décision N°07/D/CR/LT/SG du 13 juin 2022 déclarée attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	ETTRAM SARL	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE D'AKWA NORD DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.	8 250 000	9 838 125	Deux (02) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N° 11/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION DANS LE CANTON MOYA, COMMUNE DE NDOBIAN, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par décision N°05/D/CR/LT/SG du 13 juin 2022 déclarée attributaire du marché relatif au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT TTC FCFA (TRANCHE FERME-EXERCICE 2022)	MONTANT TTC FCFA (TRANCHE CONDITIONNELLE-EXERCICE 2023)	DELAI D'EXECUTION
01	STUDY CONCEPTION AND REALIZATION (S.C.R).	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION DANS LE CANTON MOYA, COMMUNE DE NDOBIAN, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.	59 998 807	59 998 813	Cinq (05) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE DOUALA VI

ADDITIF N°004 DE L'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/CADE/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS A KOMBO MOUKOKO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 6E, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL VU LA SOLlicitation TARDIVE DE L'ACHAT DE L'APPEL D'OFFRE N°006 ET LE RISQUE DE NE OBTENIR DE PRESTATAIRES A L'OUVERTURE DES OFFRES PREVUES CE 14 JUIN 2022, NOUS AVONS ESTIMÉ DE REPORTER L'OUVERTURE DESDITES OFFRES LE 23 JUIN 2022 AUX MÊMES HEURES ET LIEUX INDIQUÉS DANS LEDIT DOSSIER D'APPEL D'OFFRE SUSCITÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **14 JUIN 2022 à 12 heures** précises et devront portées la mention suivante :

**L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAD VI/CIPM/ 2022 du 18 MAI 2022 pour les travaux de
Construction d'un hall de vente de poissons a Kombo-Moukoko dans la commune d'arrondissement de
Douala VI, département du Wouri, région du littoral
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une
clé USB.**

Lire plutot

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, au plus tard le **23 JUIN 2022 à 12 heures** précises et devront portées la mention suivante :

**L'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAD VI/CIPM/ 2022 du 18 MAI 2022 pour les travaux de
Construction d'un hall de vente de poissons a Kombo-Moukoko dans la commune d'arrondissement de
Douala VI, département du Wouri, région du littoral
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
Les soumissionnaires, en plus des offres physiques, devront remettre les offres numériques soit dans une
clé USB.**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14 JUIN 2022 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la Préfecture du Wouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **23 JUIN 2022 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala VI, dans la Salle de réunion de la Préfecture du Wouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

DOUALA le 10 Juin 2022

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE OLANGUINA**ADDITIF RECTIFICATIF N°004**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot <p>Le Maire de la Commune d'Olanguina communique aux entreprises désireuses de faire acte de candidature aux appels d'offres NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>N° 04 /AONOU/COM-OLANGUINA/SG/CIPM/2022 DU 21 /04/ 2022</p> <p>POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AUX ECOLES PUBLIQUES D'AYENE, EKOMBITIE ET NKOL-ESSONG, DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Que la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis initialement prévue pour le 14 juin 2022 à la salle des actes de la Commune d'Olanguina a été reportée à une date ultérieure.</p>

OLANGUINA le 13 Juin 2022

Le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

MANGA OLAMA EPSE MBEGA BERNADETTE NOEL

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.MKO/CIPM/2022 DU 13/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE À BEMENGUE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 64 14 30 5241 13

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune de MOUANKO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une Mini Adduction en Eau Potable à BEMENGUE dans la commune de MOUANKO.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Captage ;
- Fourniture et pose des moyens d'exhaure;
- Réservoir de Stockage de 6m3 en PVC (cubitnaire);
- réseau de distribution;
- Structuration, formation et assistance de la gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Dix millions (10 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un **seul lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues de la Commande Publique. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, exercice 2022 ligne d'imputation **56 27 100 02 64 14 30 5241 13 821**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de MOUANKO, tél : **679 5307 06**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, tél : dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA (vingt-cinq mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, au plus tard le **12 juillet 2022 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 06/AONO/C.MKO/CIPM/2022 DU 13.06.2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A BEMENGUE
DANSLA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Deux Cent Mille (200 000) FCFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12 juillet 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MOUANKO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan **administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Principaux critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires porteront sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- La Note technique inférieure à **75,86 %** de Oui par rapport aux sous critères essentiels;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

1. Présentation générale de l'offre;
2. Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens humains;
4. Moyens matériels;
5. Méthodologie;
6. Situation financière. .

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **75,86 % de oui** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de MOUANKO, tél : 679 53 07 06 dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MOUANKO le 13 Juin 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE SA`A

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES EN TERRE DE LA VOIRIE DE SAA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°001/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 du 22/04/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de certaines artères en terre de la voirie de SAA, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 08 juin 2022 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation de certaines artères en terre de la voirie de SAA, dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°001	LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL B.P : 104 SAA Tél : 694 745 457	9 998 281 (neuf millions neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent quatre vingt un) FCFA.	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

SA'A le 9 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE SA`A

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINMAP/MINTP/C.SAA//CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision N° **002/DM/C.SAA/SG DU 09/06/2022**, la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°002	LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL B.P : 104 SAA Tél : 694 745 457	26 996 375 (vingt six millions neuf cent quatre vingt seize mille trois cent soixante quinze) FCFA.	03 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

SA'A le 9 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004(BIS)/AONO/CAN.2 A/SG/CDPM/2022 DU 09 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURES ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Cabinet d'Architectures et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de **vingt (20) logements de type T2 (08) et T3 (12)** dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du MOUNGO, Région du LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent : les missions suivantes :

- 1) Mission 1 DET** : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET) ;
- 2) Mission 2 CCR** : Contrôle de la Conformité des Réalisations (CCR) ;
- 3) Mission 3 AOR** : Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les bâtiments à construire sont répartis ainsi qu'il suit :

- 08 logements de type T2 dans 02 immeubles R+1; - 12 logements de type T3 dans 03 immeubles R+1.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **TTC dix-sept millions six cent quarante-trois mille six cent (17 643 600) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Cabinets d'Architectures et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant de qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de vingt (20) logements dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2022 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Secrétaire Particulier du Maire** de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} sis à Ekangté-Mbeng à 500 m du Carrefour Lélé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Secrétaire Particulier du Maire** de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Bureau de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mounghois à la **Préfecture de Nkongsamba**, au plus tard le **04 Juillet 2022** à 13 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°004(Bis)/AONO/C.NKONGSAMBA 2^{ème}/SG/CDPM/2022 DU 09 Juin 2022 pour le recrutement d'un Cabinet d'Architectures et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une Cité Municipale de VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) dans la Commune de Nkongsamba 2^{ème}, Département du MOUNGO, Région du LITTORAL.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **treize (13) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trente cinquante-deux mille huit cent soixante-douze (352 872) francs CFA** ; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 Juillet 2022 à 14 heures**, heure locale par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mounghois.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seul un **représentant** par soumissionnaire peut assister à cette

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de **dix millions (10 000 000)** Francs CFA délivrée par une banque de 1er rang agréée par le MINFI (attestation de solvabilité) ;
- Absence d'une Attestation de Non-abandon d'un chantier sous financement FEICOM dans une Commune ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- Expérience du personnel de l'entreprise (44 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (13 critères) ;
- Références de l'entreprise (7 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (sur 03 critères)
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (5 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (sur 02 critères)
- Présentation générale de l'Offre (4 critères) ;

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$$N_g = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la

proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = \frac{100 \times F_m}{F}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations pour la signature du contrat.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, ou par téléphone aux

adresses suivantes : **BP : 797 NKONGSAMBA, Tel : 658 091 176 ;**

NKONGSAMBA le 9 Juin 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

COMMUNE DE SA`A

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ARTÈRES EN TERRE DE LA VOIRIE DE SAA, DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision N° 001/DM/C.SAA/SG DU 09/06/2022, la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°001	LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL B.P : 104 SAA Tél : 694 745 457	9 998 281 (neuf millions neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cent quatre vingt un) FCFA.	03 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

SA'A le 9 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-167/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP 10 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/D13-106/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINSANTE-EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°6059/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 10 JUIN 2022

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Coût prévisionne	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
1	Travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de GALA TCHEODE	ETS MOUGNAL BP : 33049 Yaoundé Tél. : 677 588 418	65 000 000	64 997 989	06 mois	Attributaire
2	Travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de GAZARO		65 000 000	64 997 989	06 mois	

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Conjoint, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2022

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°012/ONIT/CR-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022 FOR THE REHABILITATION WORKS OF THE 4.5KM DIBOMBARI-CS OF BONAMATEKE-YASSEM AND BRETELLE EARTH SECTION OF ROAD IN THE MUNICIPALITY OF DIBOMBARI, DEPARTMENT OF MOUNGO, LITTORAL REGION.FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2022 FISCAL YEAR

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
221110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Public Investment Budget for the year 2022, the PRESIDENT OF THE COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL, contracting authority, launches an Open National Invitation to tender in emergency procedure FOR THE REHABILITATION WORKS OF THE 4.5Km DIBOMBARI-CES OF BONAMATEKE-YASSEM AND BRETELLE EARTH SECTION OF ROAD IN THE MUNICIPALITY OF DIBOMBARI, DEPARTMENT OF MOUNGO, LITTORAL REGION.

2. Nature of services

The works of this invitation to tender are described in the descriptive and quantitative estimates.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands at **THIRTY-FIVE million (35 000 000) FCFA**.

4. allotment

Single lot.

5. Participation and origin

Participation in this tender is open on equal terms, to Cameroonian law firms with technical, financial and legal capacity to carry out building construction works.

6. Financing

Benefits, subject of this Tender, is funded by the Public Investment Budget (PIB) of Littoral Regional Council, fiscal year 2022 of the Republic of Cameroon, imputation 221110

7. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours as of publication of this offer at LITTORAL REGIONAL COUNCIL.

8. Acquisition of tender file

The Call for Tenders file can be obtained during working hours from the COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL, Technical Service, upon publication of this notice, upon presentation of the Original of the Receipt of payment of a non-refundable sum of **fifty thousand (50 000) FCFA francs** in account n° 33598800001-89 entitled "CAS-ARMP Special Account" opened in all BICEC Agencies. Under penalty of rejection, the receipt must clearly specify the number of the Notice of Call for Tenders and must not contain any erasures or elements likely to call into question its authenticity.

When withdrawing the DAO, tenderers must register by leaving their full address: PO Box, Telephone, Fax, E-mail, on a photocopy of the Receipt.

9. Submission of bids

Each offer in French or English in eight (08) copies, one (01) original stamped and six (06) copies marked as such and one (01) numeric version will have to be dropped at LITTORAL REGIONAL COUNCIL in sealed envelope latest on **30 JUNE 2022 at 11 AM** and should be entitled:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N°12/AONO/CR-LT/CIPM/2022 OF THE 08 JUNE 2022**

**FOR THE REHABILITATION WORKS OF THE 4.5Km DIBOMBARI-CS OF BONAMATEKE-YASSEM AND
BRETELLE EARTH SECTION OF ROAD IN THE MUNICIPALITY OF DIBOMBARI, DEPARTMENT OF MOUNGO,
LITTORAL REGION.**

«TO OPEN ONLY DURING EVALUATION MEETING»

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the implementation of the project subject of this tender is three (03) months as from the notification of the order of service startup.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount **SEVENTY hundred thousand (700 000) F CFA**, and valid for one hundred and twenty (120) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Admissibility of bids

To avoid rejection, the administrative documents required must imperatively be produced originals or copies certified by the issuing service or administrative authority, in accordance with the provisions of the Regulations of the Tender. Any bid not meeting the requirements of this notice and the tender dossier will be declared inadmissible. Including the absence of a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry of Finance or the failure models of parts of the Tender Dossier, will result in rejection of the offer.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase On 30 june 2022 at **12 AM** by the Internal Commission of Tenders Board of the LITTORAL REGIONAL COUNCIL, at the LITTORAL REGIONAL COUNCIL. Only bidders will be allowed to attend the opening session, or their duly mandated representatives, having a good know ledge of the case.

14. Evaluation criteria

Main eliminatory criteria

- Documents not produced in eight (08) copies;
- Non execution of a similar former contract;
- Lack of the bid bond;
- Incomplete financial offers for absence of:
 - ? Submission letter;
 - ? A quantified unit price;
- False declarations or falsified documents;
- Non acceptance of contract such as (CCAP et CCTP not paraphed, signed and dated at the end);
- Lack of the attestation of the site inspection, the report, whit a color picture showing a place of the locality;
- Incomplete technical offers for absence of:
 - ? Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry of Public Contracts.
 - ? Works Conductor having qualification requires in Tenders invitation;
 - ? The aspect « organization, methodology et planning;
- Note inferior 26/28.

Main qualification criteria

The criteria of qualification of the candidates will focus on:

- Administrative personnel (10 rubrics) yes/no
- Availability of equipment (08 rubrics) yes/no
- References of the company (03 rubrics) yes/no
- The organization and understanding of the project (04 rubrics) yes/no
- Presentation of tenders (03 rubrics) yes/no

Failure to respect at least 26/28 of items leads to the elimination of the Offer in accordance with evaluation rubrics.

15. Award

The contract will be awarded to the bidder with lowest cost, and having fulfilled both the specifications of the tender file and the required technical and financial capacity.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days as from the deadline set for the sub-mission of tenders.

17. Complementary information

Complementary information may be obtained at working hours at the LITTORAL REGIONAL COUNCIL and at the Regional Delegation of Publics Works of Littoral.

- You can call free of charge to the following numbers 673 20 57 25/699 37 07 48 to expose bad practice and failure observed in the le process of the award, execution and execution of public contracts.

DOUALA le 8 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°001/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 13/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-MKO/CIPM/2022 DU 24/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE À NDOGMONGO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**

Autorité Contractante Communiqué :

Par **DECISION N° 001/DM/RL/DSM/C.MKO/2022** du 13/06/2022L'appel d'offres ci-dessus visé est déclaré **infructueux**, au vu du résultat du Procès-Verbal de la session du **06 Juin 2022** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
RAS	RAS	RAS	RAS	Aucun soumissionnaire pour la dite Offre

MOUANKO le 13 Juin 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNIQUE N° 000019_/C/JO5/CDPMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/JO5/CDPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA ROUTE MENDONG I-MVIAN ET BRETELLE, PHASE I, TRONÇON : MENDONG I (CARREFOUR ENTRÉE MBALMAYO)-COMPLEXE MONT CAMER-CARREFOUR ST JOSEPH –RUE DE L'AMITIÉ (1,100KM) DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N° **000284** /DP/JO5/CDPM du **13 JUIN 2022** portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
GE GROUP SARL	99 999 770	99 999 770	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Il est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'Entreprise **GE GROUP SARL** pour un montant TTC de **99 999 770 FCFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Par conséquent, l'Entreprise **GE GROUP SARL** est invitée dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement du Marché.

MFOU le 13 Juin 2022

Le PRÉFET

KIN-NOU NANA THIERRY

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ C-MKO/SP/CIPM /2022 DU 13 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE MARIEMBERG DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 23 150 01 641430 523213 981

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mouanko, pour le compte de sa Collectivité Territoriale, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagement du Site Touristique de Mariemberg dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral sur Financement du Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Exercice 2022

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

A-DEBARCADERE

- Travaux préliminaires
- Terrassement ;
- Construction de la structure du châssis ;
- Promenade ;
- Quai flottant.

B-CONSTRUCTION DU HANGAR

- Travaux préliminaires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie -Elévation ;
- Charpente couverture ;
- Peinture ;
- VRD.

C - ECLAIRAGE PUBLIQUE PAR LAMPADAIRE SOLAIRE

- Travaux préliminaires ;
- Installation du candélabre solaire ;
- Autres prestation et labélisation du projet.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est Toutes Taxes Comprises (TTC) **Cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises Non exclues de la Commande Publique. Et/ ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans la réalisation des travaux similaires.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2022, Imputation : **56 23 150 01 641430 523213 981**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Commune de MOUANKO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de MOUANKO, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille francs) F.CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de MOUANKO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de MOUANKO auprès du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté pour la réception desdites offres, au plus tard le **12 juillet 2022 à 11h 30 mn**, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 07/AONO/ C-MKO/SP/CIPM /2022 du 13 JUINi 2022POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE
TOURISTIQUE DE MARIEMBERG DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITTORAL**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre **(04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **d'un million (1 000 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des Offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission de Passation des Marchés compétente, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres respectives.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12 juillet 2022 à 11h 00 mn**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MOUANKO dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

1. L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
2. L'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans le délai de 48 heures après la séance d'ouverture des plis ;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
6. Note technique inférieure à 70 % ;
7. L'abandon d'un marché au cours des trois (03) années antérieures. A cet effet, le prestataire est obligé de présenter dans Son Offre Technique une attestation de non abandon de chantier ;
8. Absence d'un sous détail des prix.
9. Pièce non conforme aux prescriptions du DAO..

Critères essentiels de qualification :

1. Situation financière ;
2. Références de l'entreprise ;
3. Personnel Clé ;
4. Matériels/ Equipements de chantier ;
5. Visite des sites ;
6. Présentation générale de l'Offre ;

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière globale évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Maître d'Ouvrage, tél 679 53 07 06.

Lutte contre la corruption :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48.**

MOUANKO le 13 Juin 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MBANDJOCK

COMMUNIQUE NO002/C/CMBA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEKOMBA DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbandjock

Communique par Décision N°___/D/CMBA/SG/22

Le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
ETS ARIZON & FILS	16 795 009	16 795 009	1^{er}	Offre conforme

Le soumissionnaire «**ETS ARIZON & FILS** » tel : **699 89 63 38** est retenu pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique de Mekomba, dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre. Pour un montant de FCFA size millions sept cent quatre-vingt-quinze mille neuf (**16 795 009**) TTC pour un délai de **(03)** trois mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la **Mairie de Mbandjock** dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

MBANDJOCK le 9 Juin 2022

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

COMMUNE DE BIYOUHA

DECISION N° 002/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONG POUA INTER SOMAPAN, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA (AUTORITE CONTRACTANTE)**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi 024/2019 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Biyouha ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°00008/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Biyouha, Département du Nyong et Kélé, Région du Centre ;
- Vu le Procès-verbal d'attribution du 21 Avril 2022 établi par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biyouha ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biyouha ;

DECIDE

Article 1^{er} : la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS LUMIERE	49 918 911	49 918 911	04 MOIS

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BIYOUHA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE SA`A

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINMAP/MINDDEVEL/C.SAA//CIPM/2022 DU 22/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DE LA VOIRIE URBAINE (EXÉCUTÉ EN TROIS PHASES), TRONÇON : CARREFOUR BIBIA – RÉSIDENCE ADJOINT AU SOUS-PRÉFET, PHASE 1 (ASSAINISSEMENT), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N° 003/DM/C.SAA/SG DU 10/06/2022**, la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°003	STE PROSPERE ET PERENE SARL B.P : 6878 YAOUNDE Tél : 682 46 79 00	69 999 154 (soixante neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent cinquante quatre) FCFA.	03 (trois) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

SA'A le 10 Juin 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°08/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/LT/CR/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TOPOGRAPHIE AU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°006/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 avril 2022 pour la fourniture de matériels de topographie au Conseil Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administratives, technique et financière du 13 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières de la sous-commission d'analyse des offres du 19 et 21 mai 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°005/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 03 juin 2022 ;

Considérant le communiqué portant Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé,

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à la **Société DMH SARL, B.P 10312 DOUALA / Tel :(+237) 677 76 39 12/698 70 49 37**, la lettre-commande relative à la fourniture du matériel de topographie au Conseil Régional du Littoral, pour un montant Toutes Taxes Comprises, de **Dix-neuf millions, quatre cent soixante-seize milles, six cent vingt-cinq (19 476 625) francs CFA.**

Article 2 : La prestation de référence sera exécutée dans un délai de **trente (30) jours** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

DECISION N°06/D/CR/LT/SG DU 13 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CR-LT/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION A MOUANGEL ET MBOUSSOUM DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2021/026 d 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

Vu la circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n°003/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 21 mars 2022 pour les travaux de construction d'un captage, d'un réservoir de grande capacité et d'un réseau d'adduction d'eau potable par gravitation à Mouangel et Mbouassoum dans le Département du Mounjo, Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administratives, technique et financière du 11 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières de la sous-commission d'analyse des offres du 17 et 19 mai 2022 ;

Considérant la proposition d'attribution n°003/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 03 juin 2022 ;

Considérant le communiqué portant Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé,

DECIDE:

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à **l'Etablissement SYDD SERVICES, B.P 12428 DOUALA / Tel :(+237)676 47 92 17**, le marché relatif aux travaux de construction d'un captage, d'un réservoir de grande capacité et d'un réseau d'adduction d'eau potable par gravitation à Mouangel et Mbouassoum dans le Département Mounjo, pour les montants Toutes Taxes Comprises, de **Cinquante-neuf millions, neuf cent quatre-vingt-seize mille, sept cent vingt-trois (59 996 723) francs CFA pour la tranche ferme-exercice 2022 et de Cinquante-neuf millions, neuf cent quatre-vingt-deux mille, sept cent cinquante (59 982 750) francs CFA pour la tranche conditionnelle-exercice2023.**

Article 2 : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **cent-cinquante (150) jours** calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DECISION N°04/D/GOUVERNEUR/2022 DU 08 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°004/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 10/05/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DES BATAUX DE BATAO, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°0Se/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 06 Juin 2022 ;

- DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D(EXECUTION)
LOT UNIQUE	ETS HAMIDOU ISMA BP: 133 MORA, Tél: 699 00 80 25	8 999 201	Trois (03) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 8 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/APN/CIPM/2022 DU 14 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2022-603-31-310209-222100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du mobilier de bureau à l'APN au titre de l'exercice budgétaire 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent en la fourniture à l'Autorité Portuaire Nationale (APN), du mobilier de bureau en (01) lot unique, composé ainsi qu'il suit :

- 01 Table de bureau Directeur ;
- 08 Tables de bureau (type 1) ;
- 29 Tables de bureau (type 2) ;
- 04 Chaises Directeurs ;
- 22 Chaises Cadres ;
- 06 Chaises visiteurs.

Les caractéristiques desdits mobiliers sont définies au Dossier d'Appel d'Offres, pièce n°5 intitulée « Descriptif des Fournitures ».

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (vingt millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent en la fourniture à l'Autorité Portuaire Nationale (APN), du mobilier de bureau en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux soumissionnaires installés et exerçant au Cameroun, ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les prestations sont financées par l'Autorité Portuaire Nationale, budget de l'exercice 2022, code comptable n° **2022-603-31-310209-222100**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, Autorité Portuaire Nationale, 1^{er} étage porte n°05 Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction des Affaires Générales de l'Autorité Portuaire Nationale Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, 1^{er} étage porte 05, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14, E-mail : apn@camnet.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA, dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, suivant les indications de l'article 12 du RGAO (pièce n°2) et du RPAO (pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, 1^{er} étage porte 05.), Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P 11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16/222.23.73.17 Fax. 222.23.73.14, E-mail : apn@camnet.cm, au plus tard le **12 juillet 2022 à 13 heures, heure locale**, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention :

« **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°02/AONO/APN/CIPM/2022 du 14 juin 2022

RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à vingt (20) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des fournitures.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe d'un montant égale à 400.000 (quatre cent mille) FCFA.

Cette caution de soumission est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

A l'ouverture des plis, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres, sans aucun recours.

NB : il y'a lieu de préciser et ce, conformément à la réglementation en vigueur, que toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps et aura lieu le même jour, **le 12 juillet 2022 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'APN, dans la salle de conférence de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale sise au 1^{er} étage de l'immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Chaque soumissionnaire est tenu d'assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- 1- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- 2- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis,
- 3- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ou non authentiques;
- 4- Absence des photos en couleur de la fourniture proposée ;
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6- Non-respect des caractéristiques techniques majeures relatives aux dimensions et à la couleur des fournitures, tel qu'il ressort du descriptif des fournitures ; dans le dossier d'appel d'offres notamment les dimensions et la couleur des fournitures ;
- 7- Non satisfaction d'au moins six (06) des huit (08) critères essentiels.

2 : Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- 1- Présentation générale de l'offre : respect de l'ordre des agencements des pièces et chaque offre séparée par des intercalaires de couleur ;
- 2- Expérience du soumissionnaire : réalisation d'au moins deux (02) marchés de fourniture du mobilier de bureau au cours des trois dernières années (2019-2021), avec pour éléments justificatifs suivants : copies première et dernière pages du Marché ou Lettre-Commande enregistrée, assorti du Procès-verbal de réception signé sans réserves;
- 3- Service après-vente (engagement sur l'honneur de disposer du personnel technique et d'un atelier de menuiserie) ;
- 4- Garantie : délai de garantie du matériel supérieur ou égal à six (06) mois;
- 5- Délai de livraison inférieur ou égal à vingt (20) jours ;
- 6- Capacité financière d'un montant au moins égal à 10 millions de FCFA ;
- 7- Non satisfaction de 80% des caractéristiques techniques mineures;
- 8- Condition d'acceptation des clauses du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures (DF) remplis, paraphés sur chaque page et signés à la dernière avec la mention « lu et approuvé », avec cachet de l'entreprise, nominatif du signataire.

NB: Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à 100% des critères éliminatoires et à au moins six (06) des huit (08) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante, et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après:

Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances,
1^{er} étage porte 05, Autorité Portuaire Nationale,
Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai 1972
BP 11 538 Yaoundé
Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17
Fax : 222 23 73 14.

YAOUNDE le 14 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE NGOUMOU

COMMUNIQUE N°0013/C/ J1201/CNG/SG/ST/SIGAMP DU10/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° N°005/LC/CNG/SG/SIGAMP/2022, PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM-CNG/2022 DU 28/03/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ROUTIER DE LA ROUTE NATIONALE BITUMEE N°22 : RIVIERE OBOKOE-RIVIERE FEGMINBANG DU PK 28+000 AU PK 44+000 (16 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FOND ROUTIER EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECISION N°0030/D/J1202/CNG/SG/ST/SIGAMP/2022 du10/06/2022

et conformément aux dispositions de l'appel d'offres N°003/AONO/RC/CNG/SIGAMP/CIPM-CNG/2022, susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	LOTS	ENTREPRISES	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC	DELAI (MOIS)	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE CANTONNAGE ROUTIER DE LA ROUTE NATIONALE BITUMEE N°22 : RIVIERE OBOKOE-RIVIERE FEGMINBANG DU PK 28+000 AU PK 44+000 (16 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.	unique	GENIE CONCEPTION CONSULT	14 121 341	12 MOIS	Adjudicataire

L'entreprise Adjudicataire ci-dessus citée est priée de se présenter à la Mairie de Ngoumou pour souscription des projets de lettre commande.

NGOUMOU le 10 Juin 2022

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE MARTAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 03 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES COMMUNALES SELAL HANGLOA-HORE MAYANGA (28,7 KM) EN TRANCHE FERME ET AUTRES TRONÇONS EN TRANCHE CONDITIONNELLE : LOT 1 : NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM) ; LOT 2 : NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM) ; LOT 3 : MAKOR -ASSOM (11 KM) ; DANS LA COMMUNE DE MARTAP. DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du financement reçu du Fonds Routier, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux d'entretien de routes communales Selal Hangloa-Hore Mayanga (28,7 KM) en tranche ferme et autres tronçons en tranche conditionnelle :

Lot 1 : Nationale Inter 15-Mbissouna (15 Km) ;

Lot 2 : Nationale Inter 15-Madem (14 Km) ;

Lot 3 : Makor -Assom (11 Km)

Dans la Comme de Martap, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent, notamment :

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

1. Débroussaillage et désherbage ;
2. Fourniture et pose de buses;
3. Puisard en maçonnerie pour buse ;
4. Tête de buse en maçonnerie ;
5. Fossés en maçonnerie de moellons

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

6. Curage et remise en forme des fossés et exutoires ;
7. Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt;
8. Reprofilage rapide;
9. Mise en forme de la plate-forme ;
10. Curage des ouvrages hydrauliques transversaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour l'exécution de la tranche ferme est de **cinquante millions (50 000 000) F CFA** alors que celui de la tranche conditionnelle est de **cents millions (100 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en quatre (04) lots répartis en tranche ferme et tranche conditionnelle comme présenté dans le tableau ci-après :

TRANCHE FERME	Lot 4 : Selal Hangloa-Hore Mayanga
TRANCHE CONDITIONNELLE	LOT 1 : Nationale Inter 15-Mbissouna (15 Km) ;
	Lot 2 : Nationale Inter 15-Madem (14 Km) ;
	Lot 3 : Makor -Assom (11 Km)

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux ci-haut mentionnés.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget du Fonds Routier, des exercices 2022 et 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Martap pour les deux tranches.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 01 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard 17 Juin 2022 à 13 heures, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/
2022 DU 03 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES COMMUNALES SELAL
HANGLOA-HORE MAVANGA (28,7 KM) EN TRANCHE FERME ET AUTRES TRONÇONS EN TRANCHE
CONDITIONNELLE :
LOT 1 : NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM) ;
LOT 2: NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM);
LOT 3 : MAKOR -ASSOM (11 KM) ;**

**DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA»
A «N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »..**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de dix (10) mois calendaires, soit quatre (04) mois pour la tranche ferme et six (06) mois pour la tranche conditionnelle.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 000 000 (un million) francs CFA** pour la tranche ferme et **2 000 000** (deux millions) pour la tranche conditionnelle valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le **17 Juin 2022** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

N°	Critères	Oui/Non
1.	Le bilan financier des deux dernières années	
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égale à 30 000 000 (trente millions) FCFA	
3.	Les références de l'entrepreneur	
4.	La disponibilité des matériels essentiels (Pelle chargeuse, Niveleuse, bulldoze Compacteur manuel. Camion benne. Véhicule de supervision de type 4X4)	
5.	L'expérience du personnel d'encadrement 2 ans minimum	
6.	La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène)	

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86 ou encore le 699 86 72 30

MARTAP le 3 Juin 2022

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00019/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE CIVILE FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Contexte**

Après l'atteinte du point d'achèvement par le Cameroun le 28 avril 2006, un cadre de programmation pluriannuelle de l'aide française a été établi entre la France et le Cameroun, par la signature le 22 juin 2006 du Document Cadre de Partenariat (DCP) dont le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) constitue le noyau. Le C2D est le volet bilatéral additionnel français de l'initiative PPTE.

Orientés selon les priorités gouvernementales de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et de la Croissance et l'Emploi (DSCE), respectivement pour les 1er et 2nd volets C2D, les financements mobilisés sur la période 2006-2016, d'environ 566 Mrds FCFA, concernent les domaines prioritairement suivants : i) les infrastructures, ii) l'éducation de base et la formation professionnelle, iii) la santé et la lutte contre le sida, iv) l'agriculture et la sécurité alimentaire, v) l'environnement et la biodiversité, vi) la recherche et vii) la culture. Les programmes sont mis en œuvre par les Ministères sectoriels compétents.

La mise en œuvre du Contrat est l'occasion de faire prévaloir un nouvel esprit de partenariat entre les différentes institutions, la société civile et les partenaires au développement qui soutiennent le Cameroun dans son effort de réduction de la pauvreté.

L'exécution des programmes C2D respecte les principes d'inscription, de transparence et de contrôle qui président à l'exécution budgétaire du Cameroun dans un cadre pluriannuel. Outre le Trésor Public, les paiements des dépenses relevant des différents programmes sont assurés par les deux Organismes Payeurs que sont la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et le Fonds Routier (FR) sur la base des Manuels de procédures revus à cet effet.

La supervision, la mise en œuvre et le suivi des programmes sont assurés par un dispositif institutionnel constitué du Comité d'Orientation et de Suivi (COS), du Comité Technique Bilatéral (CTB), du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution (STADE-C2D) et des Maîtres d'Ouvrages des différentes activités.

A ce dispositif s'ajoute le suivi indépendant de la Société Civile conformément à l'approche participative prônée par le Gouvernement, en cohérence avec les Objectifs de Développement du Millénaire et dans le prolongement de la déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'aide (2005). Une convention de partenariat technique et financier a donc été signée entre le CTB et le mandataire de la Société Civile qu'est la Centrale Syndicale du secteur Public au Cameroun (CSP) en 23 novembre 2017 avec pour objectif de fixer les modalités d'un partenariat entre le CTB et le Bénéficiaire en vue de soutenir les actions de ce dernier dans le cadre du suivi du Contrat de Désendettement et de Développement. Une nouvelle convention a été signée le 14 avril 2021 couvrant la période 2021-2024.

Cette nouvelle forme de suivi a été exercée jusqu'ici par la Centrale Syndicale du secteur Public au Cameroun (CSP), mandatée par la Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile Camerounaise (PLANOSCAM), en tant qu'organisation coordonnant le travail du sous-groupe sur la dette (Plateforme d'Information et d'Action sur la Dette, PFIAD). Pour l'exercice de ses missions, et sur instruction du COS, le suivi indépendant – représenté par la CSP – reçoit une subvention annuelle du C2D. Pour les exercices à auditer, le montant global de cette subvention s'élève à 480 000 000 CFA reparti ainsi qu'il suit :

N°	
----	--

ANNEE



MONTANT

1	2021	120 000 000
2	2022	120 000 000
3	2023	120 000 000
4	2024	120 000 000
TOTAL		480 000 000

Une évaluation des activités du suivi indépendant et des opérations comptables et financières de ces activités sur la période décembre 2007 à décembre 2013 a été réalisée par un cabinet indépendant, assortie d'une matrice de recommandations à mettre en œuvre pour les améliorations attendues. Il en est de même pour les exercices 2014-2016 en tranche ferme et 2017-2018 en tranche conditionnelle. L'audit pour les années 2019-2020 déjà attribué à un cabinet indépendant sera réalisé incessamment.

La présente mission d'audit donc s'inscrit en droite ligne des exigences conventionnelles de suivi annuel des opérations financées par les concours C2D. Elle portera sur les activités du suivi indépendant des exercices 2021-2025.

2. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du Pilotage du C2D, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d'un Appel d'Offres sur liste restreinte pour le recrutement **d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du Suivi Indépendant du C2D par la Société Civile** des exercices 2021 et 2022 (tranche ferme), 2023 à 2025 (tranches conditionnelles).

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits des projets et programmes de développement.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par la Convention CCM 3013 E, relative au Pilotage du C2D.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marquées comme tels sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Bastos face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard **le 14 juillet 2022 à 14 heures**. Le dossier de candidature comportera également une version numérique de l'offre, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Les dossiers de candidature devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00019/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 02 JUIN 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET
FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE CIVILE**

« NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes :

a. Volume 1 (Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un Responsable ;
- La déclaration d'intégrité signé (disponible dans sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- L'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- Les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

-Volume 2 (Dossier technique)

- La liste du personnel d'encadrement

L'Auditeur doit être un Cabinet d'audit et d'Expertise Comptable indépendant régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et ayant une expérience confirmée en audit technique, comptable et financier des projets/programmes de développement.

Plus spécifiquement, la mission d'audit sera composée d'une équipe de deux (02) experts, sur la base des travaux à mener et des indications ci-dessous :

- Un (01) auditeur senior, Expert-comptable, (chef de mission, Expert n°1) Chef de mission justifiant d'une formation universitaire en gestion financière et comptable (niveau bac+5), et disposant d'au moins dix (10) années d'expérience, dans la conduite de travaux d'audit comptable et financier dans les pays en développement ;
- Un (01) autre auditeur de niveau BAC+5 ou plus (Expert n°2), justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience en matière d'audit, dont trois (03) dans le domaine des projets financés par des partenaires au développement.

D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français) de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois, l'attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

- Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins dix (10) références dans les prestations d'audit des projets réalisées en Afrique sub-saharienne. -

N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

Seront privilégiées, les références provenant des administrations publiques ou concessionnaires (ministères, communautés urbaines, organismes parapublics etc.).

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

a. - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 pts/100.

b. - Critères essentiels

• Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens au cours des trois (03) dernières années - 70 pts (07 pts/référence, soit 10 références distinctes au total) :

• Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission (30 pts) :

1. Un (01) auditeur senior, Expert-comptable, (chef de mission, Expert n°1) Chef de mission justifiant d'une formation universitaire en gestion financière et comptable (niveau bac+5), et disposant d'au moins dix (10) années d'expérience, dans la conduite de travaux d'audit comptable et financier dans les pays en développement ; (20 points)

2. Un (01) autre auditeur de niveau BAC+5 ou plus (Expert n°2), justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience en matière d'audit, dont trois (03) dans le domaine des projets financés par des partenaires au développement (10 points)

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR). Si plus de six cabinets obtiennent une note supérieure à 80 sur 100, seuls les six premiers seront sélectionnés pour l'AONR.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE-C2D, sis à Bastos face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le Ministre des Finances.

YAOUNDE le 2 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MOTAZE Louis Paul

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°004/ADC/C/SP/CRPM-LT/DRMINTOUL-LT/2022 DU 13/06/2022 RELATIVE AUX TRAVADX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LE LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC BIP, EXERCICE 2022
IMPUTATION: 5327 351 06 441400 2240
381ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR LE LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5327 351 06 441400 2240 381

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2022, le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, lance pour le compte de La Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs du Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de Réhabilitation de ladite Délégation Régionale.

2. Consistance des prestations

Consistance et Délai d'Exécution des travaux

Les Travaux objet de la présente Demande de Cotation comprennent principalement :

- Travaux préparatoires;
- Menuiserie bois;
- Travaux de maçonnerie;
- Electricité-climatisation ;
- Peinture ;
- revêtement ;
- Plomberie-Sanitaires

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **8 069 000FCFA (Huit Millions Soixante Neuf Mille) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au 2^e étage de l'immeuble abritant les services du Gouverneur de la Région du Littoral sis à BONANJO, porte 219, ou au Secrétariat Particulier au 4^{ème} étage, dès la publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement aux heures ouvrables au Service du Gouverneur dès signature du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) Francs CFA**, payée à la Trésorerie Générale de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la porte 219 sis à l'immeuble abritant les services du Gouverneur à BONANJO, BP, Tél : , Email au plus tard le **06/07/2022 à 12 heures**, et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION
N°004 /DC/C/SP/CRPM-LT/DRMINTOUL-LT/2022, du 13/06/2022 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DU TOURISME ET DES LOISIRS POUR
LE LITTORAL
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2022

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Présentation de l'offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 91 du Code des Marchés publics, 20 et 24 du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli contenant trois (03) sous plis dont un volume administratif, un volume technique et un volume financier. Les plis et sous plis doivent être fermés, scellés et revêtus de la mention indiquée dans le RPAO.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois **(03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, et financières aura lieu le **06/07/2022 à 13 Heures** précises dans la salle de réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès du Gouverneur de la Région du Littoral, sise à l'immeuble des services du Gouverneur porte 219

Le soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. Non satisfaction de 05 (cinq) derniers critères essentiels
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.
7. absence d'un sous détail des prix ;
8. Offre financière incomplète (absence d'une pièce)

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation générale des offres.....oui/non
2. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
3. Les références de l'entreprise oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) oui/non
5. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non
6. Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ;
7. Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement)..... oui/non
8. La capacité financière oui/non

NB : seuls les soumissionnaires ayant validé les. 05 (cinq) derniers critères essentiels seront admis à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs du Littoral (DRMINTOUL/LT).

Lieu de réalisation des travaux

Les prestations seront réalisées à la Délégation Régionale du Littoral sise à Douala Bonanjo, dans un délai maximum de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après **673 205 725** ou **699 370 748**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente Demande de Cotation.

DOUALA le 13 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE MANDJOU

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CM/SG/ST/2022 DU 10 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU), DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, ARRONDISSEMENT DE MANDJOU, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics pour l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Mandjou, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mandjou, la consultation pour une Demande de Cotation relative aux travaux d'Aménagement d'une plateforme sportive à BINDIA (Mandjou), dans la commune de Mandjou, arrondissement de Mandjou, département du lom et djerem, région l'est.

2. Cout Prévisionnel

5 200 000 (Cinq millions deux cent mille) FCFA TTC.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Publics (Dotation Générale de la Décentralisation) exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mandjou (Service Technique).

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables auprès des Services du Maire de la Commune de Mandjou, Autorité Contractante (Service technique) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Mandjou, d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises sous pli fermé au plus tard le **14/07/2022 à 09 heures** précises à la Mairie de Mandjou (Service Technique) et devront porter la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CM/SG/ST/2022 DU 10 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A BINDIA (MANDJOU), DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, ARRONDISSEMENT DE MANDJOU, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION L'EST.

**Financement : Budget d'Investissement Public - Exercice 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 (trois mois) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant [montant forfaitaire en fca pour chaque lot le cas échéant ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, L'Autorité Contractante, les conditions d'appel.] Soit Cent quatre mille (104 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **14/07/2022 à 10 heures** par la Commission interne de passation des marchés de Mandjou siégeant, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la case communautaire de la Mairie de Mandjou.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

8.1, Critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée ou scannée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après les 48 heures réglementaires.

Offres technique

- Pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni 75% de critères de qualification

Offre financière

~ Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation.

8.2, Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifs sur

1. Chiffre d'affaire du soumissionnaire oui/non
2. La solvabilité financière (Attestation de solvabilité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI) oui/non
3. Le CCAP et Le CCTP paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page oui/non
4. Matériel et Personnel

Matériel : Existence des factures

Personnel : Chef chantier (Baccalauréat F4)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 75%, (soit au moins 3 « oui » sur 4) seront examinées.

12. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétaire Général ou auprès du chef Service Technique de la Commune de Mandjou. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du MINMAP au numéro vert suivant 673 205 725/ 699 370 948.

MANDJOU le 10 Juin 2022

Le MAIRE

DJONI KASSALA Innocent Frédéric

COMMUNE DE BIYOUHA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR L'AMENAGEMENT DES VRD SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. LOT 2 : PLACE DES FÊTES – CARREFOUR MEMEL.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par Décision Municipale N°001/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
2	ETS MAJOIE ENT	43 903 195	43 903 195	03 MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans un délai de sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BIYOUHA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE BIYOUHA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SONG POUA INETR SOMAPAN, ARRONDISSEMENT DE BIYOUHA, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par Décision Municipale N°002/DA/BIP/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/SG/2022, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en FCFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS LUMIERE	49 918 911	49 918 911	04 MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans un délai de sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BIYOUHA le 28 Avril 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE WIDIKUM

INSTRUCTIONS TENDER FILE N°04/ONIT/WBC/WBCITB/ 2022 OF 01/06/2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A 12ML BRIDGE OVER RIVER EMOM ON THE ROAD KWAFONG-ECHIBIL-AKANINKU IN WIDIKUM SUBDIVISION, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCING
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The **Mayor of WIDIKUM council** ; CONTRACTING AUTHORITY, initiates on behalf of the Republic of Cameroon, an Open National Invitation to tender **FOR THE CONSTRUCTION OF A 12ml BRIDGE OVER RIVER EMOM ON THE ROAD KWAFONG-ECHIBIL-AKANINKU IN WIDIKUM SUBDIVISION, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION**

2. Nature of services

BATCH 000: INSTALLATION

Site Installation and Security

Project Launching and sensitization

LOT 100: CLEARING AND EARTH WORKS

Clearing of Vegetation

tree felling

Fill from borrow pit

LOT 300: Drainage

Cleaning of river bed

Rip-Rap

Weep holes

LOT 400: Foundations-Embankment-Piles-Beams-Deck-Wingwall

Ordinary excavation or opening of river bed

Backfill of excavation

Filtering Materials behind abutment

Embankment contiguous to structure

Demolition of existing structure

Blinding Concrete batch at 150kg/m³

Reinforced Concrete batched at 350kg/m³ for beams, embankment and pile

Reinforced Concrete batch at 400kg/m³ for the Deck

IPE-beam

form work

Scaffolding

Drainage Nozzles

Geotechnical Studies

LOT 500: Signaling and Security Equipment

Guard rail

Metallic Sign board

Wooden Beacon

LOT 600: Miscellaneous

3. Estimated cost

The provision Price of the entire works of this Open National Invitation to tender is: **80,000,000 fcfa**, (Eighty Million) FCFA all taxes included.

4. Execution deadline

N / A

Bituminous Paint

5. allotment

The works subject to this invitation to tender, are presented in ONE lot, following the itinerary described below:

Batch No.	Regions	Division	Structure/ Stretch of road / River	Span/ Length (ml)	Duration (month)	Amount (ATI) FCFA	Type of intervention
1-SW/20	NORTH-WEST	MOMO	River Emom	12	8	80,000,000	Bridge

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon.

7. Financing

The Works on This tender is funded by the budget of **Road funds 2022 exercise**

8. Consultation of tender file

The tender file can be consulted in the office of the contracting authority, at **WIDIKUM Council**.

9. Acquisition of tender file

The tender file can be obtained in the office of the contracting authority, precisely in the office of the **Mayor WIDIKUM Council**, on presentation of a payment receipt to the public treasury, of a nonrefundable purchase fee for the tender file. **160,000 (One Hundred and Sixty Thousand Francs cfa) Francs CFA.**

This receipt should identify the buyer as the representative of the bidder, wishing to participate in the consultation.

10. Submission of bids

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated below:

The Envelope A containing administrative documents (volume 1);

The Envelope B containing technical documents (Volume 2);

The Envelope C containing financial documents (Volume 3).

All constituted documents (Envelopes A, B and C), will be put in a bigger sealed envelope bearing only the title of the Open national invitation to tender N°004

The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other than white.

Each bid, prepared in English or in French in **(07) seven copies**, that is **(01) one original and (06) six copies** noted as such, shall be forwarded to the contracting authority, notably to the **Mayor WIDIKUM Council** office latest the **:22/06/2022 at 9:00AM Widikum Boffe council hall.**

« TENDER FILE

N°004/ONIT/ WBC/ WBCITB /2022 OF 01/06/2022

**FOR THE CONSTRUCTION OF A BRIDGE OVER RIVER EMOM IN WIDIKUM SUBDIVISION, MOMO DIVISION,
NORTH WEST REGION**

FUNDING : ROADS FUNDS EXCISE 2022

To be opened only during the bid-opening session”.

11. Delivery deadline

The entire period of execution of these Works is months 8 (**eight months**) calendar months. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

12. Bid bond

The bids should be accompanied by a temporal bid bond (Bank Tender Guarantee, or a bank check certified), established as per the indicated Model in this tender file, by a financial institution accredited by the Ministry of Finance, and of an Amount equal to :

Batch Number	Amount of the bid Bond in cfa (Tender guarantee)
LOT N°1	16,000,000 FCFA

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dating less than 3 (three) months.

The temporal bid bond shall automatically be released highest 30 (thirty days) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

13. Admissibility of bids

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted.

To avoid being rejected, the required administrative documents, will imperatively be produced in original or in certified true copies by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender.

These Administrative documents have a validity period of (03) three months. This validity period has to begin after the date of the lurching of the tender.

14. Opening of bids

The opening of bids shall take place on the **22/06/2022 at 10:00 am**, in the conference hall of the **WIDIKUM council internal tender's Board** , at the **WIDIKUM Council premises** .

The opening of bids will be done at once and in three stages:

- Stage 1: Opening of envelope A, Containing Administrative Document (volume 1),
- Stage 2: Opening of envelope B, Containing Technical Document (volume 2)
- Stage 3: Opening of envelope C, Containing Financial Document (volume 3).

All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person dully mandated (Even in case of joint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

15. Evaluation criteria

MAIN CRITERIA OF EVALUATION OF THE BIDS :

ELIMINATORY CRITERIA :

- a) Absence of submission bid bond at the required amount (tender bank guarantee);
- b) False declaration, falsified or non-authentic document;
- (c) Omission of a unit price in the schedule of unit prices and the bill of quantities and cost estimates;
- d) Incomplete financial bid for absence of one of the following documents:
 - The tender letter;
 - The unit price schedule following the indicated model of prices without value added tax in figures and in words, clearly filled.;
 - The bill of quantities and cost estimates (BOQ);
 - The unit price breakdown;
- e) Not having obtained at least seventy five percent (85%) of the essential technical criteria;
- f) Any bid carrying a mark identifying the bidder

Essential criteria :

The technical bids will be evaluated according to the following ten (10) main criteria:

- a. Key personnel of the company on **three (03)** criteria;
- b. The site equipment to be mobilized on **five (05)** criteria;
- vs. The Enterprise references on **two (02)** criteria;
- d. General presentation of bids
- e. Financial capacity;
- f. Safety measures at site;
- g. Technical organization of works;
- h. Logistics;
- i. Certificate and report of site visit;
- d. Special technical clauses initiated on all pages and last page signed;
- k. Special administrative clauses filled and initiated on all pages and last page signed

16. Award

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria.

17. Validity of bids

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety (90) days as from the latest date programmed for bids deposit.

18. Complementary information

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the contracting authority, notably **The WIDIKUM Council** office .

19. Selection method

N / A

20. Maximum number of lots

N / A

BAMENDA le 1 Juin 2022

Le MAYOR

ANDOH STANISLAS Tambu

COMMUNE DE WIDIKUM

TENDER NOTICE TENDER FILE N° 05 /ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/ NBCITB 2022 OF 01/06/2022 FOR THE REHABILITATION OF THE LARINJI-KANIBOM ROAD IN WIDIKUM BOFFE SUBDIVISION, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The **Mayor of WIDIKUM BOFFE Council** ; CONTRACTING AUTHORITY, initiates on behalf of the Republic of Cameroon, an Open National Invitation to tender **FOR THE MAINTENANCE OF THE LARINJI-KANIBOM ROAD IN WIDIKUM BOFFE SUBDIVISION, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION**

2. Consistance des prestations

SERIE 000: INSTALLATIONS

Site Installation

Bring & Folding of Equipment

Project Launching and sensitization

SERIE 100: CLEANING AND EARTH MOVEMENTS

Clearing of Vegetation

Ordinary cut and throw

Lateritic fill from borrow pit

Construction of the Platform

Grading/Compaction

Creations of earth ditches and divergents with grader

Wearing Course in Lateritic Gravel

Bulldozing

SERIE 300 : DRAINAGE

Supply and place of metallic culvert Ø 800 mm

Collectorwell in stone masonry for ring culvert buse Ø 800 mm

3. Cout Prévisionnel

The previewed cost of the entire works of this Open National Invitation to tender is: **23,000,000 fcfa** (Eighty million) FCFA all taxes included.

4. Allotissement

The works subject to this invitation to tender, are presented in ONE lot, following the itinerary described below:

Régions	Division	Structure/ Strech of road / River	Span/ Lenght (ml)	Duration (mois)	Amount (ATI) FCFA	Type of intervention
NORTH-WEST	MOMO	LARINJI-KANIBOM ROAD	04	6	23,000,000	RoadMmaintenance Works

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon.

6. Financement

The Works on This tender are funded by the budget of the **FOND ROUTIER 2022 Excise** .

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted in the office of the contracting authority, at **WIDIKUM BOFFE Council**.

8. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained in the office of the contracting authority, precisely in the office of the **Mayor WIDIKUM BOFFE Council**, on presentation of a payment receipt to the public treasury, of a nonrefundable purchase fee for the tender file. **46,000 (Forty-Six thousand francs cfa) Francs CFA**.

This receipt should identify the buyer as the representative of the bidder, wishing to participate in the consultation.

9. Remises des offres

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated bellow:

The Envelope A containing Administrative documents (volume 1) ;

The Envelope B containing Technical documents (Volume 2) ;

The Envelope C containing financial documents (Volume 3).

All constituted documents (Envelopes A, B and C), will be put in a bigger sealed envelop bearing only the title of the Open national invitation to tender N°005.....

The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other that white.

1. 1. SUBMISSION OF BIDS :

Each bid, prepared in English or in French in **(07) seven copies**, that is **(01) one original and (06) six copies** noted as such, shall be forwarded to the contracting authority, notably to the **Mayor WIDIKUM BOFFE Council** office latest the : **22/06/2022 at 9:00 am** local time bearing

TENDER FILE**N°05./ONIT/WIDIKUM BOFFE COUNCIL/WBCITB/2022 OF 01/06/2022****FOR REHABILITATION OF LARINJI-KANIBOM ROAD IN WIDIKUM BOFFE SUBDIVISION, MOMO DIVISION,
NORTH WEST REGION****FUNDING: BIP2022 EXERCISE****To be opened only during the bid-opening session ».****10. Delai de Livraison**

The entire period of execution of these Works is **6 months_ (six months)** calendar months. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

11. Cautionnement Provisoire

The bids should be accompanied by a temporal bid bond (BankTender Guarantee, or a bank cheque certified), established as per the indicated Model in this tender file, by a financial institution accredited by the Ministry of Finance, and of an Amount equal to:

Lot Number	Amount of the bid Bond in cfa F (Tender guarantee)
LOT N°1	4,600,000 FCFA

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dating less than 3 (three) months.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty days) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted.

To avoid being rejected, the required administrative documents, will be imperatively produced in original or in certified true copies by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender.

These Administrative documents have a validity period of (03) three months. This validity period has to begin after the date of the lanching of the tender.

13. Ouverture des Plis

The opening of bids shall take place on the **22/06/2022 at 10:00am**, in the conference hall of the **WIDIKUM BOFFE council internal tender's Board**, at the **WIDIKUM BOFFE Council premises**.

The opening of bids will be done at once and in three stages:

- Stage 1: Opening of envelope A containing administrative document (volume 1),
- Stage 2: Opening of envelope B containing technical document (volume 2)
- Stage 3: Opening of envelope C containing financial document (volume 3).

All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person dully mandated (Even in case of joint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

14. Critères d'évaluation

MAIN CRITERIA OF EVALUATION OF THE BIDS:

- : ELIMINATORY CRITERIA :

- a) **Absence of submission bid bond (tender bank guarantee) ;**
- b) **False declaration, falsified or nonauthentic document ;**
- c) **Omission of a unit price in the schedule of unit prices and the bill of quantities and cost estimates;**
- d) **Incomplete financial bid for absence of one of the following documents:**

The tender letter;

The unit price schedule following the indicated model of prices without value added tax in figures and in words, clearly filled. ;

The bill of quantities and cost estimates (BOQ);

The unit price breakdown;

e) Not having obtained at least eighty five percent (85%) of the essential technical criteria;

f) Any bid carrying a mark identifying the bidder

16-2 : Essential criteria :

The technical bids will be evaluated according to the following ten (10) main criteria:

- a. Key personnel of the enterprise on **three (03)** criteria ;
- b. The site equipment to be mobilized on **five (05)** criteria ;
- c. The Enterprise references on **two (02)** criteria;
- d. General presentation of bids
- e. Financial capacity;
- f. Safety measures at site;
- g. Technical organization of works;
- h. Logistics;
- i. Attestation and report of site visit;
- j. Special technical clauses initiated on all pages and last page signed;
- k. Special administrative clauses filled and initiated on all pages and last page signed

15. Attribution

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria.

16. Durée Validité des Offres

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety (90) days as from the latest date programmed for bids deposit.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the contracting authority, notably **The WIDIKUM BOFFE Council** office.

BAMENDA le 1 Juin 2022

Le MAYOR

ANDOH STANISLAS TAMBU



PRÉFECTURE DU MOUNGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C.16/CDPM/2022 DU 13/06/2022 RELATIF A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE
BITUMAGE DE LA ROUTE EGLISE E.E.C. MANENGOUBA – CHEFFERIE CARREFOUR NDOMBENG 11 KM,
DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
FINANCEMENT : BIP 2022 (MINTP)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 36 125 02 451405 523511 862

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'**ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE EGLISE E.E.C. MANENGOUBA – CHEFFERIE CARREFOUR NDOMBENG 11 Km, DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent

- Installations
- Terrassement – chaussée

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP), en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE EGLISE E.E.C. MANENGOUBA – CHEFFERIE CARREFOUR NDOMBENG 11 km, DANS L'ARRONDISSEMENT DU NLONAKO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL 1.5km	80 000 000 (QUATRE-VINGTS MILLIONS) F.CFA	56 36 125 02 451405 523511 862

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, BPNkongsamba, Tél :, Email sis à Nkongsamba.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Trésorerie de Nkongsamba**, d'une somme remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués conformes, tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat de la Préfecture de Nkongsamba, au plus tard le **07/07/2022, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C.16/CDPM/2022 du 13/06/2022
RELATIF A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE EGLISE E.E.C. MANENGOUBA – CHEFFER
CARREFOUR NDOMBENG 11 Km
Financement : BIP MINTP Exercice 2022
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Cent-vingt (120) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 600 000 (Un million six cent mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **07/07/2022, à 12 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de Nkongsamba, à la Préfecture du Moungo.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission

b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission.

c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme

d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;

e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;

f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'Entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;

g) Modification d'une quantité dans le Devis ;

h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

i) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins 80% des **critères essentiels**.

j) Absence de l'une des pièces de l'Offre Financière, BPU, DQE et SDPU)

Critères Essentiels :

I. Référence générale de l'entreprise

II. Expérience générale de l'entreprise

III. Expérience dans les travaux similaires

IV. Capacité technique

V. Moyens logistiques de l'entreprise

VI. Matériels de sécurité

1. Autres matériels
2. Méthodologie d'exécution

IX. Organisation et déroulement du projet

X. Capacité financière

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

Les principaux critères d'évaluation

1. Références de l'Entreprise ;
2. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
3. Expérience du personnel d'encadrement ;
4. Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Le Préfet du Département du Moungo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, technique et financière, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix. Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins

23 Oui /28 soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture du Moundou.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :
673 205 725

NKONGSAMBA le 13 Juin 2022

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANG

COMMUNE DE BABESSI

TENDER INSTRUCTIONS BY EMERGENCY PROCEDURE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 12/ONIT/BC/BCITB/PIB/2022 OF Z7/05/Z0Z2 FOR THE CONSTRUCTION OF SHIKAW BRIDGE ON SHIKAW COMMUNAL ROAD IN BABUNGO VILLAGE, BABESSI MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , MINTP ROAD FUNDS LINE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Investment Budget, the Mayor BABESSI Council;
Project Owner and Contracting Authority hereby launches on Open National Invitation to Tender for CONSTR

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of preparatory works, origin, quality and preparation of materials, mobilization and folding up of equipment, bush clearing, setting out of the structure, excavation in ordinary terrain for the abutments and for the deviation of the existing river bed, bockfitting of the bridge and filling and resurfacing of the accesses to the bridge, stone masonry, anti-rust paint and oil point, mix guard rails (concrete pillars and metallic pipes), triangular sign posts type a or ab, rc prefabricated post markers, weep holes, deviation- pedestrians crossing of the bridge, safety and environmental protection.

S/N	DESCRIPTION
1	CONSTRUCTION OF SHIKAW BRIDGE ON SHIKAW COMMUNAL ROAD IN BABUNGO VILLAGE, BABESSI MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 65,000,000 (sixty-five million) CFA Francs.

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N / A

6. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2022 Public Investment Budget of the MINTP ROAD FUNDS LINE

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the BABESSI Council, Telephone N° (237)67061 5979 /683 10 3375 /651 26 8002 as soon as this notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the technical service of the BABESSI Council, Telephone NO(237)67061 59 79 /683 103375 / 651 26 8002 as soon as this notice is published against payment of the sum of(60 000) SIXTY THOUSAND CFA francs , payable at the BABESSI Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French In 06 (six) copies Including 01 (one) original and 05 (five) copies should reach the BABESSI Council premises at Babessi not later than **20/06/2022 at 11.00 AM local time** and should carry the Registration:

TO THE PROJECT OWNER

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
TENDER NOTICE
OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°12/ONIT/BC/BCITB/PIB/2022 OF 27/05/*OM
FOR THE CONSTRUCTION OF SHIKAW BRIDGE ON SHIKAW COMMUNAL ROAD IN BABUNGO
VILLAGE, BABESSI MUNICIPALITY, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.
To be opened only during the bid-opening session”**

11. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender Is three(03)calendar months

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 1 2 of the Tender File, of an amount of 1,300,000 CFA (ONE MILLION THREE HUNDRED THOUSAND CFA) Francs, valid for thirty(30) days beyond the date of validity of bids. As per article 90(9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 201 8), certified checks or bank checks are acceptable In the place of bid bond.

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three(3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond Issued by a first-rate bank approved by the Minister In charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the, the Technical and Financial offers will take place on the **20/06/2022 at 12 Noon local time**, at the Conference hall of BABESSI Council by the BABESSI Council Internal Tenders' Board (BCITB). Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

15. Critères d'évaluation**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of the bid bond
2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
3. Deadline for delivery higher than prescribed;
4. False declaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
8. Failure to meet 80% of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Certificate and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender

16. Attribution

This evaluation will be done in a purely a purely binary method with a positive (Yes) or negative (No) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 80% of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60)days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Technical Service of the BABESSI Council Telephone N°(237)67061 5979 /683 10 3375/651 26 8002

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 22 Mai 2022

Le MAYOR

METOH MBAH Joachim

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°10/C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (TRONCON ENTREE LYCEE JAPOMA-ENTREE PARISO/LONGUEUR 1.41KM). FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

L'établissement ci-après désigné est, par décision N°04 /D/CR/LT/SG du 13 Juin 2022 déclaré attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	Etablissement E-MAX	TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LE DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL (TRONCON ENTREE LYCEE JAPOMA-ENTREE PARISO/LONGUEUR 1.41KM).	16 768 000	19 995 840	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE BAMENDA 3E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 009/ONIT/NWR/BIIC/BIICITB/2022OF4JJ1AL202Z FOR THE REHABILITATION OF ROAD:INTER NEW ROAD - TOWN GREEN QUARTER(3.5KM)IN BAMENDA III COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE.

FINANCEMENT

FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP ROAD FUNDS LINE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Bamenda III Council, CONTRACTING AUTHORITY, initiates on behalf of the Republic of Cameroon, an Open National Invitation to tender for the realization of the operation mentioned above

2. Consistance des prestations

These works include the following descriptions;

LOT 100INSTALLATION

Installation of the site

Mobilization and demobilization of equipment

LOT 200 EARTH WORK

Grass clearing

Grading of the road with ditches and offshoot

Fill with faterite from borrow pit

moulding of the road surface

LOT 300:DRAINAGE

Supply and putting in place of metallic culvert 0800mm

Masonry culvert head (TBTE DE BUSE EN MACONNERIE POUR BUSE)800 mm

Masonry culvert head (TETE DE BUSE EN MACONNERIE POUR BUSE)800 mm

Construction of stone masonry V Gutters 130cm x 65cm

3. Cout Prévisionnel

The previewed cost of the entire works of this Open National Invitation to tender is: .70 000000 {Seventy mil/ioii) FCFA all taxes included.

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

N / A

6. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

7. Financement

The Works on This tender are funded by the budget of the Road Funds Ministry of Public Works, through the 2022 financial year.

8. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted in the office of the contracting authority, the Mayor of Bamenda III council office situated at Namoh quarter during working hours.

9. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained in the office of the contracting authority, precisely in the office of the Mayor of Bamenda III council situated at mile 4, on presentation of a payment receipt to the public treasury, of a nonrefundable purchase fee for the tender file. 75.000 { seventy-five thousand francs CFA) Francs CFA. This receipt should be able to identify the buyer as the representative of the bidder, wishing to participate in the consultation.

10. Remises des offres

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated below:

The Envelope A containing Administrative documents (volume 1);

The Envelope B containing Technical documents (Volume 2);

The Envelope C containing financial documents (Volume 3).

All constituted documents (Envelopes A, B et C), will be put in a big sealed bearing only the title of the Open national invitation to tender.

The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other than white.

Each bid, prepared in English or in French in (07) seven copies, that is (01) one original and (06) six copies noted as such, shall be forwarded to the contracting authority, jly to the Jfjleyor of Bamenda III council office situated at mile III, latest the :
21 Jun 2022 at 10:00a.m local time bearing

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 009/ONIT/NWR/BIIC/BIICITB/2022 OF 31 MAI 2022
FOR THE REHABILITATION OF ROAD: INTER NEW ROAD - TOWN GREEN
QUARTER (3.5KM) IN BAMENDA III COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF
THE NORTH WEST REGION.
FUNDING: MINTP BUDGET (ROAD FUND) 2022
To be opened only during the bid-opening session ».**

11. Delai de Livraison

The entire period of execution of these Works is Four (4) calendar months. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

12. Cautionnement Provisoire



The bids should be accompanied by a temporal bid bond (Bank Tender Guarantee), established as per the indicated Model in this tender file, by a financial institution accredited by the Ministry of Finance, and of an Amount equal to:

Amount of the bid Bond in cfa F (Tender guarantee)
1,400,000 FCFA

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dating less than 3 (three) months.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

13. Recevabilité des Offres

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted.

To avoid being rejected, the required Administrative documents will be imperatively produced in original or in certified true copies by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender.

These Administrative documents have a validity period of (03) three months. This validity period has to begin after the date of the launching of the tender.

14. Ouverture des Plis

The opening of bids shall take place on the 21 Juin 2022 at 11:00 a.m in the conference hall of the Bamenda III council internal tender's Board.

The opening of bids will be done at once and in three stages:

- Stage 1; Opening of envelope A Containing Administrative document (volume 1),
- Stage 2; Opening of envelope B containing Technical document (volume 2)
- Stage 3: Opening of envelope C containing financial document (volume 3).

All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person duly mandated (Even in case of joint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

15. Critères d'évaluation**MAIN CRITERIA OF EVALUATION OF THE BIDS:****:ELIMINATORY CRITERIA:**

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essential criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bid made by the bidder.

They refer especially to:

- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration or falsified documents;
- insufficient bid bond; not corrected after 48hrs of opening time
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the
- identification of the bidder;
- Incomplete financial file;
- Omission of a unit price in the financial bid;
- Change of quantity or unit;
- Non respect of (75%) of essential criteria;

Essential criteria;

The technical bids will be evaluated according to the following ten(10) main criteria:

- a. Key personnel of the enterprise on two(02)criteria;
- b. The site equipment to be mobilized on five(05)criteria ;
- c. The Enterprise references on two(02)criteria.

16. Attribution

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria.

17. Durée Validité des Offres

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety(90)days as from the latest date programmed for bids deposit.

Only a maximum of two {precise the number of lot in figures and in word that a bidder can be attributed) lot(s) award to a bidder for this tender.

18. Renseignements Complémentaires

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the contracting authority, notably The Mayor of Bamenda III Council office situated at Mile IV Nkwen Namoh Quarter.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 31 Mai 2022

Le MAYOR

FONGU CLETUS



CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°12 /C/CR/LT/SG DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/CR/LT DU 21 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION A MOUANGEL ET MBOUASSOUM DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

L'établissement ci-après désigné est, par décision N°06/D/CR/LT/SG du 13 juin 2022 déclaré attributaire du marché relatif au dossier d'appel d'offres susmentionné pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT TTC FCFA (TRANCHE FERME-EXERCICE 2022)	MONTANT TTC FCFA (TRANCHE CONDITIONNELLE-EXERCICE 2023)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS SYDD SERVICES	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAPTAGE, D'UN RESERVOIR DE GRANDE CAPACITE ET D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR GRAVITATION A MOUANGEL ET MBOUASSOUM DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	59 996 723	59 982 750	Cinq (05) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 14 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE NJIKWA

TENDER NOTICETENDER FILEN° 05/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2022 OF 08/06/2022FOR THE MAINTENANCE OF THE NJIKWA-EKWERI-BASSA-BAKWAROAD 8.5 KM COUNCIL ROAD IN NJIKWA MUNICIPALITY,MOMODIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of Njikwa Council; CONTRACTING AUTHORITY, initiates on behalf of the Republic of Cameroon, an Open National Invitation to tender in emergency procedure FOR THE MAINTENANCE OF THE NJIKWA-EKWERI-BASSA-BAKWA ROAD 8.5 KM COUNCIL ROAD IN NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION,NORTH WEST REGION

2. Consistance des prestations**SERIE 000: INSTALLATIONS**

Site Installation

Bring & Folding of Equipment

Project Launching and sensitization

SERIE 100:CLEANING AND EARTH MOVEMENTS

Clearing of Vegetation

Ordinary cut and throw

Lateritic fill from borrow pit

Construction of the Platform

Grading/Compaction

Creations of earth ditches and divergents with grader

Wearing Course in Lateritic Gravel

Bulldozing

SERIE 300:DRAINAGE

Supply and place of metallic culvert0800 mm

Collectorwell in stone masonry for ring culvert buse0800 mm

3. Cout Prévisionnel

The previewed cost of the entire works of this Open National Invitation to tender is: 80,000,000 fcfa (Eighty million) FCFA all taxes included

4. Allotissement

The works subject to this invitation to tender, are presented in ONE lot, following the itinerary described below:

FUNDING : PIB MINTP 2022

Regions	Division	Structure/ Strcch of roiul / River	Span/ Lelight (ml)	Duration (mois)
NORTH WEST	MOMO	Njikkva-Ekweri-Bassa Bokwa Road 8.5 Km	8.5 Km	6

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon.

6. Financement

The Works on This tender are funded by the budget of the Road Funds 2022 FINANCIAL YEAR MOMO, For the 2022 financial year

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted in the office of the contracting authority, at Njikwa Council.

8. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained In the office of the contracting authority, precisely in the office of the Mayor Njikwa Council, on presentation of a payment receipt to the Njikwa Council treasury, of a nonrefundable purchase fee for the tender file of 85,714 {eighty five thousand seven

9. Remises des offres

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated bellow:

The Envelope A containing Administrative documents(volume 1);

The Envelope B containing Technical documents(Volume 2);

The Envelope C containing financial documents(Volume 3).

All constituted documents (Envelopes A, B and C), will be put in a bigger sealed envelop bearing only the title of the Open National Invitation to Tende No.

5/ONIT/MINDDEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2022 The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other that white.

Each bid, prepared in English or in French in(07)seven copies, that is(01)one original and (06) six copies noted as such, shall be forwarded to the contracting authority, notably to the Mayor Njikwa Council office latest the : 29/06/2022 at 10 A.M. local time bearing

TENDER FILE

**No .5/ONIT/MINI)DEVEL/NCITB/NJIKWA COUNCIL/2022 OF 08/06/2022
FOR MAINTENANCE OF NJIKWA-EKWERI-BASSA-BAKWA ROAD 8.5 KM
IN NJIKWA MUNICIPALITY, MOMO DIVISION, NORTH WEST REGION
FUNDING; ROADS FUNDS 2022 FINANCIAL YEAR**

To be opened only during the bid-opening session ».

10. Delai de Livraison

The entire period of execution of these Works is 6 months_ (six months)calendar months. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

11. Cautionnement Provisoire

The bids should be accompanied by a temporal bid bond (Bank Tender Guarantee, or a bank cheque certified), established as per the indicated Model in this tender file, by a financial institution accredited by the Ministry of Finance, and of an Amount equal to:

Lot Number	Amount ofthe bid Bond in cfa F (Tender guarantee)
LOT N°1	1,600,000 FCFA

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dating less than 3(three) months.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30(thirty days)days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond

12. Recevabilité des Offres

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted.

To avoid being rejected, the required administrative documents, will be imperatively produced in original or in certified true copies by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender.

These Administrative documents have a validity period of (03) three months. This validity period has to begin after the date of the lurching of the tender

13. Ouverture des Plis

The opening of bids shall take place on the 29/06/2022 at 10 A.M., in the conference hall of the Njikwa Council.

The opening of bids will be done at once and in three stages:

- Stage 1: Opening of envelope A containing administrative document(volume 1),
- Stage 2: Opening of envelope B containing technical document(volume 2)
- Stage 3: Opening of envelope C containing financial document(volume 3).

All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person dully mandated (Even in case ofjoint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

14. Critères d'évaluation

MAIN CRITERIA OF EVALUATION OF THE BIDS:

16-1-: ELIMINATORY CRITERIA:

- a) Absence of submission bid bond (tender bank guarantee);
- b) Absence after a period of 48 hours following the deposit of bids, of at least one of the administrative documents, excluding that of the submission bid bond;
- c) Non-conformity after a period of 48 hours following the deposit of bids, of at one administrative document;
- d) False declaration, falsified or non-authentic document;
- e) Omission of a unit price in the schedule of unit prices and the bill of quantities and cost estimates;
- f) Incomplete financial bid for absence of one of the following documents:
 - > The tender letter;
 - > The unit price schedule following the indicated model of prices without value added tax in figures and in words, clearly filled. ;
 - > The bill of quantities and cost estimates (BOQ);
 - > The unit price breakdown;
- g) Not having obtained at least seventy five percent (75%) of the essential technical criteria;
- h) Any bid carrying a mark identifying the bidder

16-2: Essential criteria :

The technical bids will be evaluated according to the following ten (10) main criteria:

1. Key personnel of the enterprise on three (03) criteria ;
2. The site equipment to be mobilized on five (05) criteria ;
3. The Enterprise references on two (02) criteria;
4. General presentation of bids
5. Financial capacity;
6. Safety measures at site;
7. Technical organization of works;
8. Logistics;
9. Attestation and report of site visit;
10. Special technical clauses initiated on all pages and last page signed;
11. Special administrative clauses filled and initiated on all pages and last page signed

15. Attribution

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria. Only a maximum of one lot(s) award to a bidder for this tender.

16. Durée Validité des Offres

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety (90) days as from the latest date programmed for bids deposit.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the contracting authority, notably The Njikwa Council office.

BAMENDA le 8 Juin 2022

Le MAYOR

ITAMBI Andrew

PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

**DES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MATGENIE/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES
D'ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DU PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL
(MATGENIE) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET MATGENIE – EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la souscription des polices d'assurance pour la flotte automobile du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE) au titre de l'EXERCICE 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, consistent en la couverture de la flotte automobile du MATGENIE par des polices d'assurance, au titre de l'EXERCICE 2022. **La durée de la couverture des risques est de douze (12) mois à compter du 27 juillet 2022.**

La flotte automobile fonctionnelle du MATGENIE comprend de **quatre-vingt-un (81) véhicules** répartis comme suit :

- Vingt-huit (**29**) véhicules légers ;
- Cinquante-deux (**52**) véhicules lourds.

La couverture attendue dans le cadre de cette police d'assurance s'articule autour des garanties ci-après : Responsabilité Civile (RC), Responsabilité Tiers Incendie (RTI), Incendie (INC), Individuelles Personnes Transportées (IPT), Individuelle Assurance Conducteur (IAC), Défense / Recours (DR).

Les véhicules légers de la flotte automobile doivent être assurés en :

- RC/RTI, DR, IPT, IAC et INC pour les véhicules de moins de cinq (05) ans ;
- RC/RTI, DR, IPT, IAC pour le reste de véhicules.

Les véhicules lourds seront assurés en RC/RTI, DR, IAC.

Toutes les garanties sont exercées sur tout le territoire Camerounais

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de trente millions (**30 000 000**) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit Camerounais installées en République du Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE), **EXERCICE 2022.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Cellule des Marchés, **sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble-Siège du MATGENIE, Porte 228, Tél : 673 79 20 10.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la **Cellule des Marchés, sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble-Siège du MATGENIE, Porte 228, Tél : 673 79 20 10** sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au compte CAS-ARMP n°33598800001 – 89 ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d' Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGENIE), à la **Cellule des Marchés, sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble-Siège du MATGENIE, Porte 228, Tél : 673 79 20 10** au plus tard le **08 Juillet 2022 à 13 heures, heure locale**, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DU PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL (MATGENIE) AU TITRE DE L'EXERCICE 2022
FINANCEMENT : BUDGET MATGENIE – EXERCICE 2022
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

La durée prévue par le Maître d' Ouvrage pour l'exécution de la prestation est de douze (12) mois, à compter de la date de notification du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier (banque de premier ordre ou compagnie d'assurance) agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être, impérativement, produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques sera effectuée dans la **Salle de Conférences du MATGENIE, sise au 1^{er} étage de l'Immeuble-Siège du MATGENIE, le 08 Juillet 2022 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentant (un représentant par soumissionnaire) **dûment mandaté** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

- L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis.

13. Critères d'évaluation

2. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des documents ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;

- Absence des états C4 et C11 des années 2018, 2019 et 2020, dûment certifiés par les services compétents du MINFI ;
- Marge de solvabilité et engagements réglementés déficitaires pour l'une des années 2018, 2019 et 2020.
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

3. Critères d'évaluation

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points, sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Critères essentiels

DESIGNATION	POINTS
Présentation générale de l'offre	5
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	5
Expérience dans les prestations similaires	40
Méthodologie d'exécution	20
Personnel du soumissionnaire	20
	100 points

14. Attribution

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

Score définitif (S)

$$S = St \times T + Sf \times P$$

Avec $Sf = \frac{Mn}{M} \times 100$

M

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant,

- M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 80 points sur 100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, T = 0,8 et P = 0,2.

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Cellule des Marchés, sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble-Siège du MATGENIE, Porte 228, Tél : 673 79 20 10.**

2. Additif à l'Appel d'Offres

Le Directeur Général du MATGENIE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres par voie d'additif.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBONGUE GUSTAVE

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°010/ONIT/RC-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022 FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENTS TO THE LOGBABA DISTRICT HOSPITAL IN THE SUB-DIVISION OF DOUALA 3 COUNCIL FINANCING: LITTORAL REGIONAL COUNCIL BUDGET – FISCAL YEAR 2022

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The President of the Regional Council, Contracting Authority Launches Open National Invitation to Tender for the supply of medical equipments to the Logbaba District Hospital in the Sub-division of Douala 3 Council.

2. Nature of services

The services consist essentially of the supply of equipment's, as detailed below:

- TONO- PACHYMETER Huvitz HNT - 1P,
- VISUAL FIELD APS - T90
- Electric Table : ET-60

3. Estimated cost

The estimated cost of benefits as a result of preliminary studies is **twenty-five million (25 000 000) CFA francs.**

4. allotment

The supplies are grouped into a single batch

5. Participation and origin

Participation in the consultation is open to any company of Cameroonian law, which can provide this type of service

6. Financing

The services covered by this invitation to tender is funded by the Littoral Regional Council budget, fiscal 2022. IMPUTATION:222250

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the **Littoral Regional Council**

8. Acquisition of tender file

The tender dossier can be obtained during working hours of Littoral Regional Council, located at Bonanjo, against presentation of the original of the payment receipt of a non-refundable sum of **fifty thousand (50 000)FCFA** for the cost of purchasing the file of the special account CAS-ARMP n° 33598800001-89 opened for this purpose by the public procurement regulation agency, with the BICEC agencies of the capitals of the regions of Cameroon during working hours. This discharge must identify the payer as representative of the company or group of companies wishing to participate in the call for tenders

9. Submission of bids

Each bid drafted in English and/or French, in eight (08) copies, that is, one (01) original, six (06) photocopies labelled as such and one (01) numeric version, should be submitted to the Littoral regional council Bonanjo not later than **30 JUNE 2022 at 12 a.m.** local time, and shall be labelled as follows :

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°010/AONO/RC-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022
FOR THE SUPPLY OF MEDICAL EQUIPMENTS TO THE LOGBABA DISTRICT HOSPITAL IN THE
SUB-DIVISION OF DOUALA 3 COUNCIL
“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENINGSESSION”**

10. Delivery deadline

The maximum execution time required to attain benefits, the subject of this tender is **one (01) month**.

11. Bid bond

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 10 of the ONIT, in the amount of **five hundred thousand (500 000) FCFA** and valid for **thirty (120) days**.

12. Admissibility of bids

To avoid rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or certified true copies issued by a competent administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three (03) months from the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the regulations of the Tender file shall be declared inadmissible. In particular the absence of a bid bond issued by a well acclaimed bank or insurance company approved by the Ministry of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in one phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on the **30 JUNE 2022 at 1 pm**, local time by the Internal public Tenders Board of the Littoral Regional Council, in its meeting hall base at, Bonanjo.

Only bidders can attend or be duly represented by a person of their choice, having a perfect knowledge of the offers.

14. Evaluation criteria

Eliminatory criteria

The following criteria lead to the rejection of the tenderer's offer:

- Absence of a bid bond at the opening,
- Absence or non-conformity of a part of the administrative file 48 hours after opening of the envelopes
- False declaration or falsified documents,
- Non-compliance of eleven (11) sub-essential criteria (80% of yes),
- Non-compliance of the technical characteristics,
- Lack of equipment technical data sheets

Essential criteria:

The criteria for the qualification of candidates will include:

- The General presentation of the tender;
- References of a bidder;
- Access to a line of credit or other financial resources;
- Compliance of supplies with technical specifications;
- The delivery time of one (01) month;
- The proves of acceptance of the tender conditions;
- Certificate of origin and guarantee.

15. Award

The Contracting authority will award the Contract to the Bidder whose offer shall conform essentially to the Tender Documents and shall have the technical, material and financial capabilities required for the satisfactory execution of the contract and whose offer was evaluated as the lowest, including where necessary the proposed discounts.

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for their submission

17. Complementary information

Further information may be obtained during working hours from the address given below: Littoral Regional Council

Addendum

The President of Littoral Regional Council, Contracting Authority reserves the right, if necessary, to make any subsequent relevant changes to this Notice and Tender.

Denunciation of corruption cases

For any attempt at corruption or malpractice, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 8 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) communique :

Les soumissionnaires intéressés par la Demande de Propositions N° 007/DP/CCAA/PDST/CIPM/SPM/09-21 du 13/09/2021 pour le recrutement d'un Consultant (firme) chargé de l'Etude de la mise en œuvre du titre de transit unique rail-route du PCDN, sont informés que l'Appel d'Offres est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 8 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DECISION N°03/C/GOUVERNEUR/2022 DU 08 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 09/05/2022 POUR LES TRAVAUX DEPOSE DES PAVES ET AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A LA DR MINEPAT /NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,
Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°034/L

- DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D(EXECUTION)
LOT UNIQUE	ETS BAOBAB BP: GAROUA Tél: 693 97 55 80	28 254 955 et 26 985 000 après négociation	Trois (03) mois

Article 2: La Présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 8 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/CRLT/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASA DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un bloc Administratif au Lycée Bilingue de Manegwassa dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux préparatoires, études ;
- Terrassements ;
- Fondations
- Les maçonneries, élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Menuiserie bois, métallique et Alu ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Plomberie sanitaire et revêtement
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du Conseil Régional Littoral de l'exercice 2022, Imputation : 220140.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics du Conseil Régional du Littoral sis à Bonanjo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Conseil Régional, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**. Au titre des frais d'achat de dossier, dans **le Compte Spécial CAS – ARMP n° 33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les Offres sont établies en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires (un (01) original et six (06) copies, marquées comme tels. **Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM ou clé USB doit également être transmise**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir au Conseil Régional du Littoral, sis à Bonanjo au plus tard le **30 JUIN 2022 à 12h**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/LT/CR/CIPM DU 08 JUIN 2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE BILINGUE DE MANEGWASSA DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA** valable pendant cent vingt (120) jours au-delà du délai de validité des Offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs Offres respectives.

Elle aura lieu le **30 JUIN 2022 à 13 heures**, heure locale, dans la salle de conférences.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
4. Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
5. Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ;
6. Absence d'un sous-détail des prix.
7. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois dernières années et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels de qualification :

1. Présentation générale de l'Offreoui/non;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires.....oui/non ;
3. Qualification et expérience du Personnel Clé.....oui/non ;
4. Méthodologie et planning.....oui/non ;
5. Moyens logistiques (matériels utilisés).....oui/non ;
6. Rapport de visite du site assorti des photos.....oui/non;
7. Situation financière.....oui/non ;
8. Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.....oui/non ;
9. Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé,

daté et cacheté à la dernière.....oui/non.

NB : seules les offres ayant obtenues une note technique d'au moins 80% de oui des sous critères essentiels seront admises à l'évaluation de leur offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Conseil Régional du Littoral sis à Douala Bonanjo.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : 673 205 725 ou 699 370 748

Additif à l'Appel d'Offres

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 8 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10BIS/AONO/C-POLI/CIPM/2022 DU 01/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DEDJOUNTÉ DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2022 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment :

- **SERIE 100 : INSTALLATIONS**
- **SERIE 200 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT**
- **SERIE 300 : FONDATION**
- **SERIE 400 : MAÇONNERIE ET ELEVATION**
- **SERIE 500 : MENUISERIE METALLIQUE**
- **SERIE 600 : PEINTURE**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **six millions (6 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et Développement Local au titre de l'Exercice 2022**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 30/06/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°10BIS/AONO/C-POLI/CIPM/2022 du 01/06/2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE
DJOUMTÉ DANS LA COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cent vingt mille (120 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30/06/2022 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passage des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le **MINMAP** ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725**.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GAROUA le 1 Juin 2022

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE LAGDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/CIPM/C/LDO/2022 DU 01 JUIN 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU DE LAGDO DANS LE DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 27 100 02 641514 524113821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics (BIP)/MINDDEVEL, exercice 2022, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence un Appel d'Offre National Ouvert pour les **travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau de Lagdo** dans le Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Amenée et installation de chantier ;
- Le nettoyage et désherbage ;
- Projet d'exécution ;
- Panneau de chantier ;
- Fourniture des conduites et autres ;
- Fourniture des pièces de raccord et accessoires ;
- Fourniture robinetteries et ventouses ;
- Fournitures autres accessoires ;
- La fourniture et pose d'une pompe immergée de marque GRUNFUST (5,5 KW/H) et pompe doseuse complète ;
- Fournitures des équipements électriques ;
- La réhabilitation de la salle de commande et la station ;
- Fournitures et installation des pompes doseuse avec accessoires ;
- Mise en place d'un système de chloration ;
- Les terrassements ;
- Travaux de bétonnage ;
- La fourniture et la pose de tuyaux PVC de diamètres 110, 90, 63 et 40 mm, puis des pièces de raccord et accessoires ;
- La fourniture et la pose de tuyaux en FONTE de diamètres 150 mm pour fourreau, puis des pièces de raccord et accessoires ;
- Construction des nouvelles bornes fontaines publique ;
- Construction d'une station de traitement des eaux toiture en béton armée ;
- Réhabilitation de l'ancien forage : extraction essai des pompes, traitement, soufflage et analyse de l'eau,
- Réhabilitation du réservoir de 400 m3 avec du SIKALITE NORTON 60 ALIMENTAIRE fourniture de deux (02) échelles et trop plein ;
- Réhabilitation des anciens BF ;
- Le raccordement du nouveau réseau au réseau existant ;
- Les essais de pression, la désinfection des canalisations ;
- La mise en service du réseau ;
- La remise en état des lieux ;
- La fourniture d'une caisse à outil et la clef de barrage ;
- La formation du personnel ;
- Et travaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatre vingt dix neuf millions neuf cent cinquante mille (99 950 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux **Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux d'adduction d'eau et équipements collectifs et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.**

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL au titre de l'Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés de la Commune de Lagdo** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de Lagdo **au plus tard le 06 Juillet 2022 heures, heure locale.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AAONO/CIPM/C/LDO/2022 DU01 JUIN 2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU DE LAGDO DANS LE DEPARTEMENT
DE LA RENOUE, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel **Un million neuf cent quatre vingt dix neuf mille (1 999 000) de francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **06 Juillet 2022 à 10heures précises** dans la salle des conférences du CEOCA de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une pièce du dossier administratif après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis;
- Non-conformité après 48 h à compter de la date d'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%) soit 24 critères positifs sur 33;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier

Offre financière

- Offre incomplète
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et le DEQ.

Principaux critères essentiels:

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 33 jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **08 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **08 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **09 critères**;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **03 critères**;
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat sur **02 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 24 critères essentiels sur 33 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au contenu du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du **Service des marchés de la Commune de Lagdo** ou en appelant les numéros suivants : **696 36 99 78/695 659 303/699 85 48 67**

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**

GAROUA le 1 Juin 2022

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHI

COMMUNE DE DOUMANTANG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DMTG/SG/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022, POUR L'EXÉCUTION EN PROCÉDURE D'URGENCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE DOUMANTANG – SALLE – BATITOU – KOUAMBANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUMANTANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de DOUMANTANG, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de Route Communale DOUMANTANG – SALLE – BATITOU – KOUAMBANG (30 KM) dans l'Arrondissement de DOUMANTANG, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, en un lot unique.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants :

- Série 000 : Installation ;
- Série 100 : Nettoyage et terrassement ;
- Série 300 : Assainissement – Drainage ;

3. Cout Prévisionnel

93 500 000 TTC

4. Allotissement

Un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier - Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Maire, Tel : 697 180 491 / 676 111 806; Secrétaire Général, Tél : 673 683 504), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Maire, Tel : 697 180 491 / 676 111 806; Secrétaire Général, Tél : 673 683 504), sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de DOUMANTANG**, d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Secrétaire Général, Tél : 673 683 504) au plus tard le **20 JUIN 2022 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DMTG/SG/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022, pour l'exécution en procédure d'urgence des travaux d'entretien du tronçon de Route Communale DOUMANTANG – SALLE – BATITOU – KOUAMBANG dans l'Arrondissement de DOUMANTANG, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Cinq (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **Cent vingt jours (120) jours**, d'un montant évalué à 1% du montant prévisionnel, soit : Neuf Cent Trente Cinq Mille **(935 000)** Francs CFA et établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire dudit soumissionnaire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres. NB : Les offres parvenues après les heures et dates limites d'ouvertures des plis seront irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de DOUMANTANG, le **20 JUIN 2022 à 12H00**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DOUMANTANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

12.1.1. Critères éliminatoires

12.1.1.1 Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Absence ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures.

12.1.1.2 Offre technique:

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- c) Non obtention de **dix-huit (18)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

12.1.3 Offre financière: Offre financière soit 70%:

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié ;

12.2 Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères);
- d) Attestation de solvabilité financière de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA** ou plus (01 critère), devant être délivrée par une banque/compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de DOUMANTANG (Maire, Tel : 697 180 491 / 676 111 806; Secrétaire Général, Tél : 673 683 504), ou à la Subdivision des Travaux Publics de Nguemendouka (Tél : 693 396 032/ 671 140 305)

DOUMANTANG le 27 Mai 2022

Le MAIRE

KOUME Honoré

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS N° 011/ONIT/CR-LT/CIPM/2022 DU 08 JUIN 2022 FOR THE REHABILITATION WORKS OF A BLOCK OF 03 CLASSROOMS “BLOC MANDELA” AT THE BILINGUAL SCHOOL OF BOJONGO, DEPARTMENT OF THE WOURI DEPARTMENT, LITTORAL REGION (IN EMERGENCY PROCEDURE) FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2022 FISCAL YEAR

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the exécution of the Public Investment Budget for the 2022 Financial year, the PRESIDENT OF THE REGIONAL COUNCIL OF THE LITTORAL launches an Open National Call for Tenders in emergency procédure for the realization of the REHABILITATION Works of a BLOCK OF 03 “BLOC MANDELA” CLASSROOMS AT THE BOJONGO BILINGUAL HIGH SCHOOL, DEPARTMENT OF THE DEPARTMENT OF WOURI, LITTORAL REGION.

2. Nature of services

The work to be carried out Under this contract includes :

- Preparatory work and studies ;
- Earthworks ;
- The foundations ;
- The Framework-cover ;
- Wood Charpentry ;
- Electricity ;
- The painting ;
- VRD.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is: **fourty million nine hundred and fifty thousand (14 950 000) CFA Francs.**

4. allotment

Single lot.

5. Participation and origin

Participation in this tender is open on equal terms, to Cameroonian law firms with technical, financial and legal capacity to carry out building construction works.

6. Financing

Benefits, subject of this Tender, is funded by the Public Investment Budget (PIB), fiscal year 2022 of the Republic of Cameroon, imputation 221100

7. Consultation of tender file

The tender dossier can be consulted during working hours as soon as this notice is published by the COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL.

8. Acquisition of tender file

The tender dossier can be obtained during working hours from the COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL, Technical Service, upon publication of this notice, upon presentation of the Original of the Receipt of payment of a non-refundable sum of **twenty thousand (20,000) CFA Francs** in account no. 33598860001-94 entitled "CAS-ARMP Special Account" opened in all BICEC Agencies. Under penalty of rejection, the receipt must clearly state the number of the Notice of Call for Tenders and must not contain any erasures or elements likely to call into question its authenticity.

When withdrawing the DAO, tenderers must register by leaving their full address: PO Box, Telephone, Fax, E-mail, on a photocopy of the Receipt.

9. Submission of bids

Each offer written in French or in English in eight (08) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such should reach and one (01) numeric version the COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL in a sealed envelope no later than **30 JUNE 2022 at 11 a.m.**, local time and must be marked:

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS**N° 011/AONO/CR-LT/CIPM/2022 OF 08 JUNE 2022**

FOR THE REHABILITATION WORKS OF A BLOCK OF 03 CLASSROOMS "BLOC MANDELA" AT THE BILINGUAL SCHOOL OF BOJONGO, DEPARTMENT OF THE WOURI DEPARTMENT, LITTORAL REGION. (IN EMERGENCY PROCEDURE) .

Funding: Public Investment Budget**"To be opened only during the counting session"****10. Delivery deadline**

The maximum execution time provided by the Client for the execution of the works is four (04) months from the notification of the service order for the start-up.

11. Bid bond

Each bidder must attach to his administrative documents, a bid bond established by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance and whose list appears in document 11 of the DAO, the amount of which is **two Hundred ninety nine Thousand : 299,000CFA francs** ; and valid for thirty (120) days beyond the original bid validity date.

12. Admissibility of bids

Under penalty of rejection, the documents in the administrative file must imperatively be produced in originals or in copies certified true by the issuing department or an administrative authority approved for this purpose, in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders. They must date from less than three (03) months preceding the original date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Call for Tenders.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of this notice and the Call for Tenders Dossier will be declared inadmissible. In particular the absence of the bid bond, issued by a first class bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the documents of the Call for Tenders File, will lead to the rejection of the offer.

13. Opening of bids

The opening of tenders will take place on **30 JUNE 2022, at 12 p.m.** and will be done in one (01) time, by the Internal Tenders Commission of the CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL, in the meeting room of the CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL. Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of their choice, having a good knowledge of the file.

14. Evaluation criteria

. Main eliminatory criteria

- File not produced in eight (08) copies;
- Absence of an administrative document;
- Administrative document non-compliant and not regularized within 48 hours after counting;
- Failure to perform a similar prior contract;
- Absence of the bid bond;
- Incomplete Financial Offer for lack of:
 - ? Letter of submission;
 - ? A quantified unit price;?
- False declaration or falsified documents;
- Non-acceptance of the contract clauses (CCAP and CCTP not initialed on each page, unsigned and undated at the end);
- Absence of the site visit certificate, of the report with a color photo showing a place in the locality highlighting the name on a plaque;
- Incomplete Technical Offer for lack of:
 - ? The declaration on honor attesting that the tenderer has not abandoned a contract during the last three years, and that he is not on the list of defaulting companies established by the ARMP / MINMAP
 - ? A Works Supervisor with the qualification required in the Call for Tenders file.
 - ? The "organization, methodology and planning" section;
- Rating inferior at 21/23

Main qualification criteria

The criteria of qualification of the candidates will focus on:

- Administrative personnel (10 rubrics) yes/no
- Availability of equipment (02 rubrics) yes/no
- References of the company (03 rubrics) yes/no
- The organization and understanding of the project (05 rubrics) yes/no
- Presentation of tenders (03 rubrics) yes/no

Failure to comply with at least 21/23 of the headings results in the elimination of the offer in accordance with the evaluation grids.

15. Award

The contract will be awarded to the bidder with lowest cost, and having fulfilled both the specifications of the tender file and the required technical and financial capacity.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days as from the deadline set for the sub-mission of tenders.

17. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours from the COUNCIL REGIONAL DU LITTORAL.

-You can call free of charge to the following numbers 673 20 57 25/699 37 07 48 to expose bad practice and failure observed in the le process of the award, execution and execution of public contracts.

DOUALA le 8 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°008/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 26 AVRIL 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV? AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

L'ETABLISSEMENT BEDDECOM BP : 8948 DOUALA CAMEROUN NIU :P075800115136B désigné adjudicataire de L'Appel d'Offres N° 008/AONO/CAD4/CIPM/2022 DU 26 AVRIL 2022 RELATIF A LA COLLECTE ET A LA VALORISATION DE LA JACINTHE D'EAU ET LES AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES VILLAGES SODIKO ET BONENDALE

- MONTANT : Neuf Neuf millions neuf cent soixante-quinze mille trois cent soixante-trois (9 975 363) Francs CFA TTC
- DELAQ D'EXECU TION : TROIS (03) Mois.

DOUALA le 13 Juin 2022

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SM/2022 DU 09/06/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LAMPADAIRES SOLAIRES À MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE DE MOUANKO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5627 100 02 641430 524112 812.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2022, le Maire de la Commune de MOUANKO, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'éclairage public en lampadaires solaires à MOUANKO, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Travaux préliminaires
- Installation du Candélabre solaire
- Autres prestations et labélisation du projet

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais Non exclues à la Commande Publique. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, Exercice 2022 pour une prévision budgétaire de **Vingt millions (20 000 000) FCFA** sur la ligne d'imputation budgétaire **5627 100 02 641430 524112 812**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MOUANKO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de MOUANKO, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) Francs FCFA** payable à la Recette municipale de la Commune de MOUANKO.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/COMMUNE DE MOUANKO/CIPM/SM/2020 DU 09.06.2022
Pour l'exécution des travaux d'éclairage public en lampadaires solaires à MOUANKO, Département de la
Sanaga Maritime, Région du littoral.
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **07.07.2022 à 11 heures** précises.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant égal à **2%** du coût prévisionnel du marché soit **quatre cent mille (400 000) FCFA** valable pendant **90** jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les dates de validité des pièces administratives doivent être postérieures à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle des actes de la Commune de MOUANKO le **07/07/2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de MOUANKO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Note technique inférieure à **75%** des sous critères ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un volume ou d'un exemplaire de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48 h après ouverture des plis ;
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier, de non exclusion et de non défaillance dans les trois dernières années.

A cet effet, le prestataire est obligé de présenter dans Son Offre Technique une attestation de non abandon de chantier.

2) Les critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre
2. Situation Financière et Références de l'entreprise
3. Matériels et Equipements
4. Méthodologie et Organisation
5. Personnel d'encadrement

Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction d'au moins **75%** des sous critères essentiels (19/25) sus-listé (voir grille d'évaluation).

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, et financièrement et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MOUANKO, dès publication du présent avis.

Lutte anti-corrruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

MOUANKO le 13 Juin 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-166/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP 10 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/D13-107/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 21 AVRIL 2022, RELATIF À LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE GAROUA-BOULAI DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM-ET-DJEREM, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BIP MINSANTE-EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°6058/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 10 JUIN 2022

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Soumissionnaires	Enveloppe Prévisionnelle (en F CFA)	Prix Total TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Rang	Observations
ETS GRAND LUX BP : 999 Yaoundé Tél. : 677 611 797	105 000 000	104 547 865	06 Mois	1 ^{er}	ATTRIBUTAIRE
GROUPEMENT VERDANT INDUSTRY ET ETS MASSA BP : / N'Gaoundéré Tél. : 676 204 104		94 822 129	06 Mois	2 ^{ème}	ELIMINE Pour non-conformité du dossier administratif ; Fausse déclaration

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Conjoint, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

COMMUNIQUE N° 001/05/2022/MAGZI SA/DG/CT2/DAF/SM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Entreprise **CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) - BP 15326 YAOUNDÉ, Tél. : 222 30 80 97** est déclarée adjudicataire du Marché pour la fourniture de deux (02) véhicules Pick-up 4X4 à la Direction Générale de la **MAGZI SA**, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/AONO/MAGZI SA/CIPM/2022 du 11 avril 2022.

Montant TTC : Soixante Cinq Millions (65 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : Quatre Vingt Dix (90) jours.

Le responsable de cette Entreprise est invité à bien vouloir prendre l'attache de la Direction Générale de la MAGZI SA dès diffusion du présent communiqué pour la finalisation dudit marché.

YAOUNDE le 6 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !